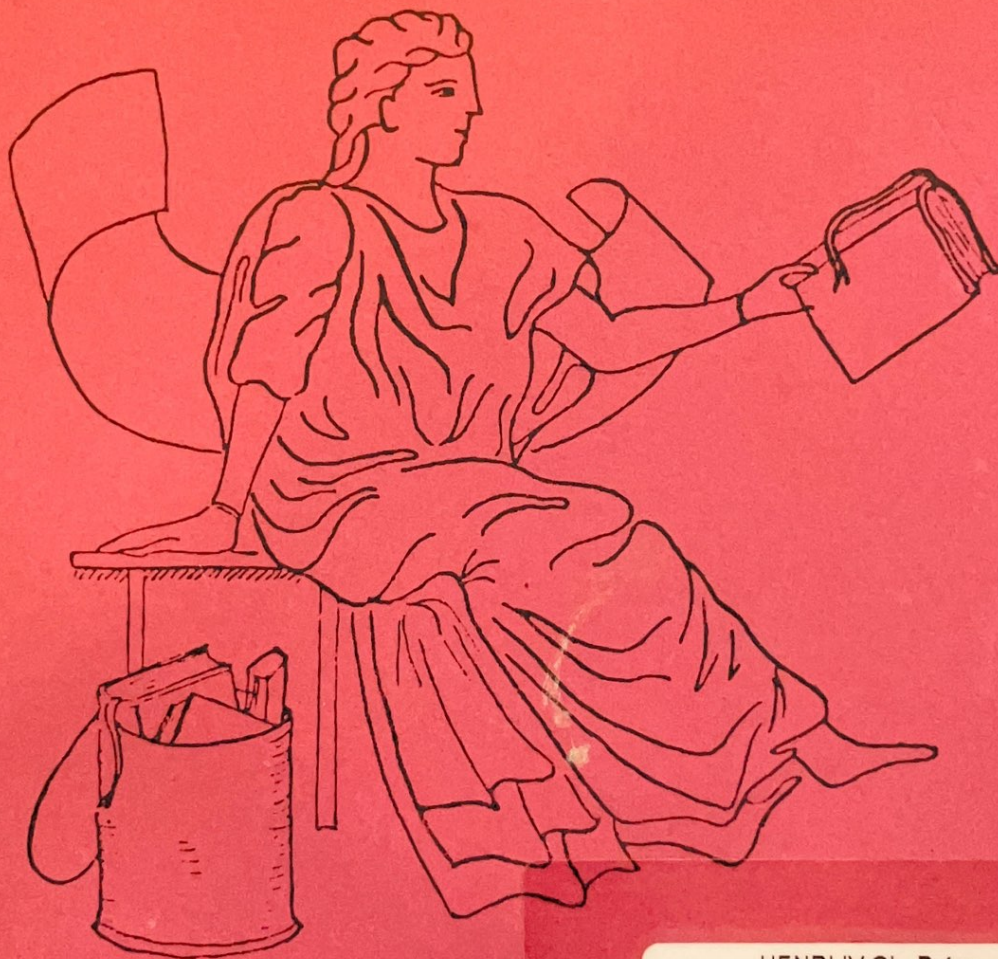


L'ÉMOI DE L'HISTOIRE

« Les hommes qui ne font pas d'histoire ne sont pas de leur temps. »

Roland MOUSNIER.



N° 5

HENRI IV CL. Prépa.



022454

NOS HISTORIENS : ENTRETIENS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE
DES ELEVES DU LYCEE HENRI IV

Subventionnée par la Ville de Paris, la Direction des Archives de
France, le Ministère de la Culture et la Fondation Paribas.

L'ÉMOI DE L'HISTOIRE

Revue trimestrielle

éditée par l'Association historique et archéologique des élèves du lycée Henri IV, subventionnée par la Ville de Paris, la Direction des Archives de France, le Ministère de la Culture et la Fondation Paribas (loi 1901).

Siège social : 12, rue des Eaux, 75016 PARIS. Tél. : 42 24 41 42

Président fondateur : Olivier ANDRU, étudiant à l'Université de Paris I.

Président d'honneur : Georges DETHAN, conservateur honoraire des Archives des Affaires étrangères.

Président : Edouard BOUYÉ, élève en classe préparatoire de Chartes au lycée Henri IV.

Vice-présidente : Laurence GUILLOT, étudiante à l'Université de Paris II - Institut Français de Presse.

Vice-président : Jean-Luc KHARITONNOFF, étudiant à l'Université de Paris IV.

Secrétaire général : Stéphane CECCALDI, étudiant à l'Université de Paris IV, élève à l'École du Louvre.

Secrétaire-adjoint-archiviste : Emmanuel ROUSSEAU, élève en classe préparatoire de Chartes au lycée Henri IV.

Trésorières : Véronique DUJARDIN, étudiante à l'Université de Paris IV, élève à l'École du Louvre,
Aline BERSTEIN, élève en classe préparatoire de Chartes au lycée Henri IV.

COMITE DE REDACTION :

Directeurs de la publication : Arnaud de MAUREPAS, étudiant à l'Université de Paris I, chargé de recherches au Comité d'Histoire du Ministère des Finances (France).
Christophe BETTONI (Angleterre).

Rédacteurs en chef : Antoine BOULANT, étudiant à l'Université de Paris I.
Laurence GUILLOT.
Rosanna de LISLE (Angleterre).

Rédacteurs : Albéric FROISSART, élève à l'École du Louvre.
Thierry DURNERIN, étudiant à l'Université de Paris IV.

Iconographie : Laurence GUILLOT.

© Ass. historique et archéologique des élèves du lycée Henri IV.
Imprimerie Bené, 12 c, rue Pradier, 30000 Nîmes.

N° 5

Bulletin trimestriel



S O M M A I R E

NOS HISTORIENS : ENTRETIENS

Editorial	2
André CHASTAGNOL	3
Yves COIRAULT	8
André CORVISIER	14
Georges DETHAN	21
Jean JACQUART	26
Michel MOLLAT	33
Roland MOUSNIER	38

LES CARNETS DE CLIO

La substantifique moelle :

Saint-Gilles-Croix-de-Vie, par Eugène Bourdet et Jacques Baudoin	53
---	----

CEREMONIE D'ANNIVERSAIRE DE LA REVUE

Intervention du rédacteur en chef Antoine Boulant	59
Intervention du président Arnaud de Maurepas ..	60

RECTIFICATIF

Entretien avec Marie-France Calas, directeur de la
Phonothèque nationale.

EDITORIAL

par Arnaud de MAUREPAS et Antoine BOULANT

Clore l'année 1989, si riche en événements — et en commémorations d'événements — correspondait aussi pour l'Emoi de l'Histoire à un premier anniversaire.

Plutôt que d'évoquer un thème, ainsi que nous l'avons fait jusqu'à présent, nous avons souhaité nous rapprocher de ceux qui nous font aimer l'histoire, et qui en ont fait toute la passion de leur vie.

Ces historiens, que nous connaissons tous, se sont prêtés avec autant de grâce que de gentillesse à l'exercice inconfortable de l'interview ; à nos questions générales, mais parfois aussi indiscrètes, cavalières ou impertinentes, ils ont su répondre en évoquant l'origine de leur passion pour l'histoire, les étapes de leur carrière, et l'influence ou l'amitié de certains de leurs maîtres dans leur activité ; ils n'ont pas craint non plus de dévoiler leurs passions personnelles — cinéma, gastronomie, littérature, art : les émois extra-historiques ne leur sont pas étrangers.

Puisse cette déambulation dans le berceau de l'histoire raviver et maintenir l'ardeur et l'amour du passé.

NOS HISTORIENS : ENTRETIENS

André CHASTAGNOL,

professeur émérite d'histoire ancienne à l'Université de Paris IV

L'Emoi de l'Histoire : Monsieur Chastagnol, vous avez enseigné l'histoire ancienne à la Sorbonne, écrit de nombreux ouvrages, mené une vie d'historien, vie pour l'histoire dont vous pourriez nous parler ; quels ont été votre vocation, votre parcours, avez-vous eu des maîtres ?

André Chastagnol : Comme tout le monde, je suis passé par les années de lycée, et j'ai été élève au lycée Lakanal. J'y ai fait toute ma scolarité, hypokhâgne comprise. J'ai alors quitté la khâgne, pour une raison très simple : c'était la guerre. Les classes préparatoires ayant été transférées en province, je n'ai pu m'y rendre. Aussi ai-je poursuivi mes études en Sorbonne et passé ma licence d'histoire. A quel moment ai-je songé à me diriger vers l'histoire ? Certainement dès mes années de lycée, durant lesquelles j'ai toujours été très féru d'histoire — et déjà, dans une certaine mesure, de l'histoire romaine, qui me fascinait. A la Sorbonne, je passai mes trois derniers certificats en une seule année, 1939-1940, année de la « drôle de guerre », dans des conditions un peu dramatiques. L'examen devait avoir lieu en juin 1940 et, aux alentours du premier de ce mois, j'appris que j'étais de la classe d'âge mobilisée pour laquelle une session d'examen avait été à la hâte instituée. Par la suite, je restai dans l'armée puis dans les chantiers de jeunesse où nous avions immédiatement été versés. Enfin, je rentrai à Paris et,

reprenant mes études, choisissai un sujet de maîtrise, m'adressant tout naturellement à celui qui avait été mon maître, le professeur André Piganiol.

E.H. : Vous avez d'ailleurs réédité L'Empire chrétien...

A.C. : Effectivement, et j'ai même participé à l'édition de ses articles ; nous étions trois de ses élèves à organiser cela. C'est donc lui qui, pendant mon année de licence, m'orienta vers le Bas Empire, période inscrite au programme, et j'y restai. Je choisis un sujet d'histoire institutionnelle, ayant toujours été intéressé par les aspects institutionnels et sociaux, qui vont ensemble, et moins au départ, malgré la mode, par l'aspect économique, encore moins par les arts militaires. Vous comprenez que les événements s'y prêtaient peu. Je continuai dès lors mes études vers l'agrégation tout en enseignant en lycée pour remplacer des prisonniers. A la fin de la guerre, je fus reçu et m'engageai dans la voie du professorat. Professeur de lycée à Châteauroux puis Versailles, je préparai ma thèse que je terminai au CNRS, et je fus nommé à l'université d'Alger. C'est donc depuis 1957 que je suis dans l'enseignement supérieur. J'y ai occupé quatre postes successifs à Alger, assez transitoires en raison des événements, à Rennes, puis à Nanterre où j'ai fondé l'histoire ancienne, de même que je l'avais fait à Nantes et à Brest ; quatre ans plus tard, j'étais nommé à l'Université de Paris IV, où je restai jusqu'à l'âge de la retraite. Je continue d'assurer un séminaire d'épigraphie latine à l'Ecole pratique des hautes études. Voilà quel fut le cours de ma vie universitaire.

E.H. : Vous avez, tout au long de votre carrière, publié un certain nombre d'ouvrages qui concernent l'Antiquité tardive : votre thèse, des manuels...

A.C. : J'ai également écrit un livre de recherche paru en Allemagne sur l'Histoire Auguste, ce recueil de biographies impériales, qui est un peu comme ma seconde spécialité.

E.H. : Pour revenir au Bas Empire, pourquoi cette période vous a-t-elle particulièrement intéressé ? Est-ce parce qu'il s'agit d'une période de mutations, de grands bouleversements ?

A.C. : Oui, certes. Mais, comme je vous l'ai dit, il y a aussi l'effet du hasard : l'année où j'ai passé mes certificats d'histoire ancienne, cette période était au programme. J'ai dû approfondir mes connaissances, cela m'a intéressé et j'ai poursuivi. Aujourd'hui, il est évident qu'elle m'apparaît fascinante du fait des transformations que le monde romain a subies et du renouveau qu'il a connu.

E.H. : Quelle est la conception de l'histoire qui a présidé à vos travaux ? Comment voyez-vous l'histoire ancienne et son enseignement ?

A.C. : J'ai une vue qui ne correspond pas à l'histoire « à la mode ». Je n'aime pas, en particulier, l'abus de la sociologie dans la recherche historique. Ceci dit, je reste très traditionnel : il faut privilégier l'étude des sources de toutes sortes et tenter d'aborder généralement une période, sous tout ses aspects. Je ne cherche pas à innover et suis persuadé que beaucoup de modes sont passagères, si bien qu'on en reviendra toujours à la « méthode classique ».

E.H. : Précisément, dans cette « méthode classique », quelle place accordez-vous respectivement à l'étude des textes et à l'archéologie ? Celle-ci joue-t-elle un rôle important dans vos travaux ?

A.C. : Toutes les sources disponibles doivent être utilisées quand on fait de l'histoire, et en particulier en histoire ancienne. Il va de soi que la connaissance des textes latins et grecs est indispensable. Toutefois, si l'histoire ancienne se renouvelle dans une large mesure, c'est moins par les textes eux-mêmes que par les sources annexes qui se révèlent de plus en plus principales, fournissant des moyens de connaissance nou-

veaux. L'archéologie d'abord, par l'enrichissement que les découvertes apportent aux textes, et l'épigraphie jouent un rôle majeur. Chaque année, on découvre des inscriptions en grand nombre dans le monde romain, qui permettent par leur étude de jeter un regard nouveau sur les textes. Pour ma part, je ne suis pas un archéologue de terrain. L'archéologie a quelque valeur si elle est bien faite par les archéologues, à la condition que ceux-ci soient aussi des historiens, ce qui n'est pas toujours le cas.

E.H. : Devant ces découvertes, votre conception de l'histoire, votre vision du monde romain ont-elles évolué au cours de votre professorat et de vos recherches ?

A.C. : Est-ce que j'ai évolué ? Tout le monde évolue. Il va de soi qu'au début, quand on commence, on a moins d'expérience, et il s'est trouvé que lorsque j'ai préparé ma thèse, mes premières idées étaient liées à la façon dont j'avais travaillé jusque-là. Avec ce sujet qui portait sur la préfecture de Rome sous tous ses aspects — pas simplement institutionnels, mais aussi économiques et sociaux —, j'avais conscience en commençant l'étude d'être un peu en retard dans la connaissance de la partie économique du sujet. C'est pourquoi j'ai consacré mes premiers articles à des questions économiques, et me suis engagé dans cette voie, non par goût, mais avec conscience que je devais approfondir mes connaissances dans ce domaine en vue de mon sujet. Ce sont, si je puis dire, des articles de jeunesse ; je trouve aujourd'hui que j'étais un peu ambitieux car on dispose, en matière économique, de documents dont l'interprétation se révèle délicate. Une connaissance numismatique avancée est par ailleurs indispensable, et doit s'appuyer sur des textes de compréhension parfois difficile. Néanmoins, je relis ces articles avec plaisir ; c'était une étape qui me semblait essentielle pour pouvoir développer ensuite ma recherche. Depuis, j'ai eu moins l'occasion de me tourner vers l'économie, sans la négliger cependant. De même, je fus amené à une épo-

que à la papyrologie, pour l'étude de la province romaine d'Égypte. Mais sans aucun doute, ma plus grande spécialité reste l'épigraphie, et son corollaire, la prosopographie. J'ai déjà évoqué la numismatique.

E.H. : Le métier d'historien est de longue haleine ; vous avez, je crois, de nombreux travaux en cours...

A.C. : Je ne parle pas d'articles, qui viennent selon les circonstances ; comme ouvrage, j'en ai un d'épigraphie — qui vient même d'être remis à l'éditeur pour impression ; il s'agit du recueil des inscriptions latines de trois cités de Narbonnaise, qui sera publié par le CNRS. J'ai d'autre part un ouvrage très avancé sur le Sénat romain ; ce sont des études ponctuelles sur la composition de l'assemblée et le statut social et juridique de ses membres. Parallèlement, je rédige une édition commentée de l'Histoire Auguste.

E.H. : Vous êtes un passionné d'histoire...

A.C. : L'histoire m'a apporté la joie car elle était ce que je désirais faire, joie de la découverte et de la recherche. C'est dans ce sens que doivent aller les jeunes historiens : faire quelque chose qui plaise et qui ne manque pas d'ampleur. C'est pour cela que je me suis toujours intéressé à mes étudiants, et ce n'est pas un hasard si j'ai conçu quelques manuels à leur intention. Il faut qu'ils aillent de l'avant et que certains parmi eux poursuivent ce que la génération a entamé : là est la vie de l'histoire.

Propos recueillis par Géraud Poumarède,
le 4 décembre 1989.

Principaux ouvrages d'André Chastagnol :

La préfecture urbaine à Rome sous le Bas Empire (PUF, 1960).

Le Bas Empire (Colin, 1969).

La fin du monde antique (Nouvelles Editions Latines, 1976).

L'évolution politique, sociale et économique du monde romain de Dioclétien à Julien (SEDES, 1982).

L'Italie et l'Afrique au Bas Empire, (PUL, 1987).

Yves COIRAULT,

professeur émérite de littérature française à l'Université de Paris IV

L'Emoi de l'Histoire : Monsieur Coirault, vous êtes entré dans le monde des historiens un peu par hasard...

Yves Coirault : Ce n'est pas exactement le mot... Je n'ai jamais creusé de fossé entre les lettres et l'histoire, ayant été, pendant plusieurs années, élève de khâgne à Louis-le-Grand — où, je crois, on était encore plus porté vers l'histoire qu'au lycée Henri IV ! Ayant d'abord pris quelque distance par rapport à cette discipline, je ne comptais pas faire ma carrière dans le monde des historiens. Je trouvais que les programmes d'histoire étaient trop chargés et, reculant devant le poids de l'« événementiel », me sentais plus attiré par les lettres classiques. Vint la période de la nouvelle critique et le moment du choix d'un sujet de thèse ; devant explorer un terrain à peu près vierge, je décidai d'étudier Saint-Simon ; sur ce sujet, un littéraire avait encore beaucoup à travailler, car le mémorialiste avait été surtout analysé d'un strict point de vue historique. C'est d'ailleurs un personnage amphibie, mi-littéraire, mi-historien. Je voulais creuser certains filons. A la Sorbonne, m'étant confié à la direction de M. René Pintard, je me mis aussi en contact avec le milieu de mes collègues historiens, notamment M. Roland Mousnier.

E.H. : Vous avez beaucoup enseigné...

Y.C. : Oui ; dans l'enseignement secondaire, comme agrégé de lettres classiques. J'eus le privilège d'enseigner le français, le latin et le grec ; je me suis promené un peu partout, notamment en Afrique du Nord. Je devins chercheur au CNRS, puis, après un autre passage à Louis-le-Grand, soutins mes thèses sur celui que j'appellerais mon « bonhomme », en 1965. Puis je fus nommé maître de conférences à l'Université de Poitiers, et enfin professeur de littérature française à la Sorbonne. (L'enseignement spécialisé que j'assurais s'intitulait « Littérature française classique et post-classique » ce qui représentait plutôt un large éventail !) Je continuai cependant à étudier Saint-Simon : c'est un personnage avec lequel il faut vieillir pour parvenir à le comprendre. Je participai aussi aux travaux de l'Institut de recherches sur les civilisations de l'Occident moderne, dirigé et fréquenté par Roland Mousnier, Pierre Chaunu, André Corvisier et autres éminents collègues.

E.H. : Pensez-vous avoir été une sorte de précurseur dans cette pluridisciplinarité ?

Y.C. : Je ne pense pas être un précurseur ; d'autres « littéraires » se sont intéressés aux mémorialistes-historiens de l'Ancien Régime. Un André Bertière a renouvelé notre connaissance du cardinal de Retz.

E. H. : Parlez-nous donc de ce Mémorialiste-historien que fut Saint-Simon...

Y.C. : Je dois d'abord dire que, m'étant principalement intéressé à lui, j'ai toutefois voulu échapper à toute idolâtrie. Je ne fut certes pas, loin de là, le premier à apprécier le duc et pair ; on connaît d'illustres devanciers, comme Stendhal, Chateaubriand ou Proust, et je n'ai pas « inventé » Saint-Simon. C'était un personnage qui m'attirait, parce qu'il ouvrait de nombreuses perspectives sur l'histoire — qu'il adorait — et la

littérature des deux « Grands Siècles » (ce que l'on a tendance à oublier d'ailleurs). Par son activité d'écrivain, c'était un homme du XVIII^e siècle, qui participa au mouvement néologiste, en fait de façon modérée. Je m'imprégnai de ses écrits peu à peu. Après ma soutenance de thèses, je fus chargé d'une mission par les Archives diplomatiques, en vue d'y retrouver des papiers inédits dont on soupçonnait l'existence ; il me passa entre les mains — « sous les yeux », comme dirait Saint-Simon — des centaines et des centaines de volumes. (Les papiers de Saint-Simon sont conservés aux Archives diplomatiques depuis 1760, pour la raison, ou le prétexte, qu'il fut durant quelques mois ambassadeur en Espagne.) Je dois ici rappeler la légende selon laquelle il aurait écrit pour lui seul, sans souci de publication, tel Robinson dans son île, légende qui a notamment été diffusée par Montherlant et trouve encore aujourd'hui des adeptes. Il protestait contre les historiens de son époque, affirmant qu'il en était un lui-même, et soulignant toujours la justesse de son information ; il prétendait presque écrire de la contre-histoire, de l'anti-histoire, autant dire l'histoire véritable.

E.H. : Mais quand entra-t-il en contact avec la Cour de Louis XIV ?

Y.C. : Au plus tard à la mort de son père, en 1693, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans, au moment de devenir duc. Comme membre de la noblesse d'épée, il ne pouvait envisager que la carrière militaire ; il pouvait espérer devenir maréchal de France, et fut déçu de ne pas avancer assez vite ! Mais en même temps, il avait la vocation d'écrivain ; il rédigea, avant 1700, un assez long mémoire historique lors du procès dit de Luxembourg, ayant vraiment le goût autant que le dessein d'écrire ce qu'il voyait, de pratiquer l'« autopsie », chère aux historiens de son temps. Il rechercha dès lors le témoignage direct, dans la lignée d'Hérodote. Peu à peu, il se piqua au jeu, quittant même

l'armée pour se faire courtisan ! Lorsque sa femme eut été nommée dame d'honneur de la duchesse de Berry, à partir de 1710, il fut placé aux premières loges. Il disposait d'un grand appartement à Versailles, ce qui était fort envié. Ce n'est qu'en 1723 qu'il perdit plus ou moins le contact avec la Cour, n'ayant plus la faveur du Régent (mort en décembre) ; sans lui interdire sa porte, le cardinal de Fleury l'évita ; car notre mémorialiste était considéré comme un représentant de l'ancienne Cour, dont on ne voulait plus. Entre 1740 et 1750, il reprit et refondit les « pré-mémoires », notes et brouillons, en vue de la définitive rédaction de son grand œuvre. Puis, il eut des projets d'« additions » à ses *Mémoires*, mais on n'a aucune preuve qu'il les ait réalisées ; d'ailleurs, il était déjà âgé et avait d'autres soucis en tête, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire encore, selon ses vieilles marottes, contre les princes, jusqu'à la veille de sa mort, survenue en 1755... Il eut aussi l'occasion de connaître Montesquieu et Voltaire : Madame de Saint-Simon n'était-elle pas d'ailleurs la marraine du frère du philosophe ?

E.H. : Revenons aux Mémoires ; les rédigea-t-il au fur et à mesure ?

Y.C. : Cela reste un mystère ; on peut penser qu'il écrivit « à chaud » des morceaux importants ; qu'il fit, dirions-nous, de l'histoire au présent. Des extraits de ses papiers se retrouvent dans ses *Mémoires* sous forme de conversations ; les *Mémoires*, dans leur ensemble, ne furent pas une œuvre de premier jet.

E.H. : Pourquoi Saint-Simon a-t-il été tant critiqué par les historiens ? François Bluche, par exemple, ne lui est guère favorable...

Y.C. : J'apprécie beaucoup l'œuvre de François Bluche ; cependant, sa critique de Saint-Simon me semble à la fois juste et injuste. Il est évident qu'un témoignage oculaire n'est pas

incontestable, et il y a aujourd'hui mille raisons de se méfier de l'« autopsie »... L'erreur personnelle se mêle inextricablement à la vérité objective, pour ne pas dire la vérité en soi. Les mémoires ne sont pas des documents d'archives ! Pourtant, on ne peut vraiment blâmer Saint-Simon d'avoir commis des erreurs dans son œuvre. Celle-ci est de première main, et il reste un témoin irremplaçable en de nombreuses situations ; on ne peut lui opposer systématiquement des témoignages de gens qui étaient assurément bien moins placés que lui... Mais, encore une fois, la vérité ne sort pas intégralement de ses écrits. (« Souviens-toi de te défier », disait Mérimée.) C'est pour cela que j'ai pris la précaution d'intituler ma thèse *L'Optique de Saint-Simon*, et tenté de justifier un tel titre.

E.H. : Cet homme écrivit donc énormément...

Y.C. : Un chiffre pour vous donner une idée : ses *Mémoires* occupent huit volumes dans la collection de « La Pléiade ». Si on publiait absolument tous ses écrits dans cette même collection, ils couvriraient près de 12.000 pages (appareil critique non compris). D'autre part, d'autres écrits ont existé, mais n'ont pas été retrouvés. Si l'on voulait comparer quantitativement sa production à celles d'autres écrivains, on pourrait citer Balzac ou Michelet, sinon Voltaire

E.H. : Que représente Saint-Simon aujourd'hui ?

Y.C. : Presque le génie de l'écriture (si l'on met son témoignage de mémorialiste entre parenthèses)... L'écrivain-né, ayant le goût et même la rage d'écrire, et en même temps une admirable connaissance des ressources de la langue. Pour moi, il est presque le génie de la langue française. Il sut tout exprimer, grâce au matériel linguistique dont il disposait et à son sens exceptionnel du « fort-dire » et de la suggestion. Possédant presque parfaitement le latin, il était un véritable cerveau de lettré. C'était d'ailleurs rare au sein de la noblesse d'épée, qui

comptait beaucoup d'ignorants. Il aimait la syntaxe et la langue parlée de son époque.

E.H. : On parle toujours des médisances de Saint-Simon...

Y.C. : Bien sûr, ce doctrinaire avait ses passions politiques. Et qui oserait prétendre n'avoir jamais médité personne ? Il avoue lui-même sa partialité, s'en excuse plus ou moins ; son âpreté était réelle contre les puissants de son temps. Il avait son franc-parler. Franc-parler et médisance vont parfaitement ensemble ! Cela ne l'empêchait pas d'avoir le sens de la nuance, comme le prouvent certains des portraits, « doux » et « vénérants » (Proust), qu'il traça. C'est bien un personnage « incontournable », en histoire comme dans le domaine de la création littéraire.

Propos recueillis par
Arnaud de Maurepas, le 8 décembre 1989.

Principaux ouvrages d'Yves Coirault :

L'Optique de Saint-Simon (Colin, 1965).

Les Manuscrits du duc de Saint-Simon (PUF, 1970).

L'Horloge et le miroir : Saint-Simon, Mémoires, août 1715 (SEDES, 1980).

Grimoires de Saint-Simon (Klincsieck (Editeur), 1975).

Mémoires de Saint-Simon (Gallimard, « La Pléiade », 1983-1988).

Saint-Simon, Textes inédits (en collaboration avec F. Formel, Vendôme, 1985).

André CORVISIER,

professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Paris IV

L'Emoi de l'Histoire : Monsieur Corvisier, j'aimerais d'abord savoir qui est à l'origine, dans votre famille ou vos proches, de votre passion pour l'histoire...

André Corvisier : Je ne saurais être très précis pour dire qui en est à l'origine. J'ai toujours aimé l'histoire. Mes parents ont découvert ma passion pour elle avec le petit Lavisse que j'avais au Cours Moyen. Au bout de quelques semaines, je savais mon manuel par cœur. Dès lors, je n'ai plus appris une seule leçon d'histoire, car dès que je recevais mon manuel, à la fin de septembre — la rentrée étant alors en octobre — je l'apprenais en une semaine !

E.H. : Avez-vous eu des professeurs qui vous ont enthousiasmé avant le baccalauréat ?

A.C. : Là, je puis vous répondre de manière catégorique. Jeune, j'ignorais qu'il pût exister un métier d'historien. Ce fut en Troisième que le professeur Robert Dauvergne, alors jeune agrégé, m'enthousiasma véritablement. Ce n'était pas un pédagogue — ce qui dans ma bouche est un compliment — ; il faisait sentir l'histoire à ceux qui y prenaient intérêt. Depuis le 1^{er} octobre 1933, jour où je l'ai rencontré, jusqu'à sa mort en 1977, j'ai été son élève. Je lui suis très reconnaissant. Il m'a

guidé tout au long de ma carrière, spécialement au début, alors que j'hésitais encore entre l'histoire, les langues et la physique.

E.H. : Après votre année de « philo », vous rendîtes-vous à Paris ?

A.C. : Vous allez bien vite en besogne ! Je passai deux baccalauréats : « maths élémentaires » et « philo ». Je me rendai alors à la Sorbonne, où je suivis les cours de Renouvin, Renaudet, Pouthas, Perrin... C'était en 1937.

E.H. : Est-ce de cette période que vient votre goût pour le XVII^e siècle ?

A.C. : Non, car je fus formé par le petit et grand Lavis, ayant véritablement truqué l'histoire de l'Ancien Régime : il était dans la lignée de l'historiographie républicaine de 1880. Lavis avait été précepteur du prince impérial : il avait beaucoup à se faire pardonner, et fit donc beaucoup de zèle. Comme tous les élèves de ma génération, je n'aimais pas trop l'Ancien Régime. C'était une période sur laquelle il ne fallait pas trop s'appesantir. Ce fut Robert Dauvergne qui, à mes yeux, le réhabilita. Et lorsque je voulus faire ce que l'on appelle aujourd'hui la maîtrise, je m'adressai à Pierre Renouvin, étudiant ainsi les relations diplomatiques entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie en 1912-1913 ! Je passai l'agrégation après la guerre ; en 1944, j'avais été blessé. En 1949, j'étais à la recherche d'un sujet de thèse. Robert Dauvergne me signala alors l'ouverture, aux archives de la guerre, d'une section qui comportait les contrôles de troupes de l'Ancien Régime. Je découvris avec émerveillement les deux millions de signalements : ils offraient la possibilité de faire une étude non seulement militaire, mais aussi sociale, les soldats étant fichés et décrits ; c'étaient en effet des déserteurs en puissance. Ce travail me demanda quinze ans, car il fallut classer tous les registres et leur contenu ; ma thèse dépassa les perspectives de Robert Dauver-

gne. C'était l'époque où l'école des Annales était en plein développement. Sans y appartenir, j'en reçus des effluves. Pourtant, ma thèse fut assez mal accueillie.

E.H. : Pourtant, ce type d'analyse sociologique...

A.C. : On le dit maintenant. Mais étudier l'armée en 1950 était très mal vu dans le milieu universitaire... On me considérait comme un marginal, bien qu'appliquant les méthodes des *Annales*. J'étais également mal vu des militaires — « Qu'est-ce que ce civil qui s'intéresse à l'histoire militaire sans y rien connaître ? » Alors, ils se méfiaient de l'histoire : « L'histoire nous enseigne à faire la guerre précédente. » En 1940, l'histoire ne fut pas la cause de la défaite. La faute en était aux chefs imbéciles qui appliquaient les méthodes de 18 ! Et puis je me fis le commis voyageur d'une histoire militaire non technique, une histoire *des* militaires, qui devait être désenclavée, tout comme l'armée est intégrée à la société. Je dois beaucoup au général Gambiez, devenu en 1967 le président de la commission française d'histoire militaire, qui somnolait alors. Il y fit venir des universitaires.

E.H. : Certains militaires ne virent-ils pas cela d'un mauvais œil ?

A.C. : Oui, un peu, mais l'autorité du général Gambiez, grand combattant de la Seconde Guerre mondiale, y remédia. Il lança une enquête sur la peur et la panique. Ce fut alors que je travaillai sur Malplaquet : j'étudiai, sur les registres des Invalides, l'emplacement des blessures sur les blessés de cette bataille : 60 % des fantassins étaient blessés du côté gauche, 40 % du côté droit. Quand les fantassins croisaient les baïonnettes ou mettaient en joue, c'était le côté gauche qui était exposé ; les cavaliers, eux, sabraient de la main droite et étaient blessés de ce côté.

E.H. : 60 %, la marge est mince !

A.C. : Certes, mais dans les paniques, c'est 50-50 ! Les troupes de Malplaquet étaient disciplinées. Et pourtant il y avait plus de miliciens à Malplaquet que de volontaires à Valmy !

E.H. : Quand avez-vous commencé votre enseignement à la Sorbonne ?

A.C. : Ma carrière a été longue, vous savez... J'ai commencé comme pion au collège de Nogent-le-Rotrou ! Puis je franchis absolument tous les degrés : je fis un tour de France des lycées, puis des universités. C'était lent, car nous étions avant 1968. Enfin j'arrivai à la Sorbonne, où je restai jusqu'à ma retraite, voici trois ans.

E.H. : Travaillez-vous ici, dans ce bureau, sans secrétariat ?

A.C. : Mon secrétariat, c'est moi ; c'est la machine à écrire que vous voyez là-bas. C'est le lot des universitaires. J'ai terminé hier soir la période 1559-1715 de l'ouvrage, en quatre volumes, *L'histoire militaire de la France*, que je dirige. Et je vais également écrire une biographie du maréchal de Villars. On me demande aussi beaucoup de préfacier : c'est un effet de l'âge ! La présidence de la commission internationale d'histoire militaire fait que je dois assister à des colloques qui m'emmènent d'Helsinki à Madrid, de Séoul à San Francisco, d'Ottawa à Tel Aviv... Mais en septembre, j'ai pris le métro pour aller à un colloque international : c'était à Paris !

E.H. : Passons maintenant, si vous le voulez bien, au XVII^e siècle. Et d'abord, vous identifiez-vous à l'un des grands capitaines du XVII^e siècle ?

A.C. : Si je n'avais pas été professeur, j'aurais été militaire. J'admire certains grands chefs pour leur valeur militaire : la présence de Turenne, le coup d'œil de Condé. Quant à moi, j'aurais une certaine préférence pour le chef « lambda », comme le

maréchal de Créqui qui, sans être un aigle, a bien fait son métier ; quand il se trouva par hasard à la tête d'une armée, il ne se déshonora pas ; il fut le type de chef qui pendant la guerre de Succession d'Espagne, tint tête à Malborough et au prince Eugène.

E.H. : Avez-vous un jugement à porter sur Louis XIV ?

A.C. : J'ai travaillé de concert avec Jean Meyer, auteur d'un *Colbert*, et avec François Bluche, auteur d'un *Louis XIV*. Il n'y a pas de discordance entre ces ouvrages et mon *Louvois*. Chacun met parfois un peu plus l'accent sur tel ou tel aspect. Mais les conclusions sont les mêmes ; elles emboîtent le pas aux analyses anglaises, qui ont réhabilité Louis XIV. Nous nous accordons avec Pierre Goubert pour juger fausses les inventions tendancieuses de Lavisse concernant la fameuse « offre de Colbert ». Le Roi-Soleil fut un politique très réaliste, visant les moyens, beaucoup plus mesuré qu'on ne l'a dit. Il n'agit pas autrement que ses collègues en monarchie. La persécution des protestants équivalait à celle des catholiques en Angleterre. Quant au Palatinat, les Impériaux avaient dévasté la Bavière. Seulement, l'échelle n'est pas la même : la France était l'Etat le plus peuplé et le mieux organisé depuis que les Espagnols étaient en perte de vitesse. On alla jusqu'à offrir asile en Alsace aux gens du Palatinat dont on allait brûler les maisons, avec des exemptions d'impôt et la liberté religieuse ! Nous trouvons cela affreux et insultant. Pour le XVII^e siècle... cela commençait à l'être !

E.H. : Ce ne sont pas seulement les gens du Palatinat, mais aussi les peuples de France, grevés d'impôts, qui pâtirent de la grande politique ; La Bruyère nous le montre...

A.C. : Attention. Il ne faut pas écrire l'histoire uniquement avec les mémoires et la correspondance. La Bruyère a certes parlé de la misère des peuples, mais dans un langage que nous

ne décryptons plus. Ainsi, lorsqu'il nous dit que les gens sont « tout nus », cela signifie qu'ils laissent voir une partie du corps que la pudeur du XVII^e siècle interdit de voir : des trous, des déchirures. J'ai lu par exemple d'un capitaine qui fait la description de sa compagnie : « Mes hommes sont tout nus : seule la moitié porte des chaussures » ! Les « racines » dont La Bruyère nous dit que les paysans se nourrissent sont des carottes, par exemple... Les choses prennent alors une autre signification. De plus, ces mémorialistes, qui gravitent autour de Paris ou de Versailles, connaissent peu la province. La grande famine de 1709 a ému davantage que celle de 1693-1694 parce qu'elle s'est plus rapproché de Paris, alors que cette dernière fut bien pire. Si la France avait vraiment été aussi misérable que nous l'a décrite La Bruyère, elle n'aurait pu soutenir le choc de la guerre de Succession d'Espagne.

E.H. : Il est cependant manifeste que la ponction fiscale se renforça alors...

A.C. : Ne confondons pas : elle a fait un bond considérable sous Richelieu. Mais la Fronde parlementaire manifesta l'opposition des parlementaires aux tentatives de justice fiscale. Louis XIV fut révolutionnaire quand il créa la capitation et l'impôt du dixième. Malheureusement, les résistances des privilégiés empêchèrent tout de suite qu'ils ne deviennent des impôts modernes.

E.H. : Une dernière question qui n'a strictement rien à voir avec ce qui précède... Comment expliquez-vous la concentration si frappante d'historiens dans le XIV^e arrondissement ?

A.C. : (*Rires*). Le XIV^e est un peu l'annexe du V^e. On y trouve beaucoup de philosophes et de littéraires : tous les gens qui peuvent travailler chez eux et n'ont pas besoin de laboratoire. La ligne de Sceaux, le bus 38, sont les cordaux ombilicaux des gens du XIV^e. Nous sommes ici dans une série d'immeubles

construits en 1933 pour les professeurs de l'Université de Paris. Mais en 1933, le XIV^e était un exil. Aujourd'hui, avec le développement des universités, ces logements sont pleins. On les a parfois surnommés le « souk des cuistres »...

Propos recueillis par
Edouard Bouyé, le 23 novembre 1989.

Principaux ouvrages d'André Corvisier :

L'armée française de la fin du VII^e siècle au ministère de Choiseul — le soldat (PUF, 1964).

Précis d'histoire moderne (PUF, 1971).

Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789 (PUF, 1976).

La France de Louis XIV (SEDES, 1979).

Louvois (Fayard, 1983).

Georges DETHAN,

conservateur en chef honoraire
des archives du Ministère des Affaires étrangères,
président d'honneur de l'Association

L'Emoi de l'Histoire : Monsieur Dethan, comment votre formation de chartiste vous a-t-elle fait vivre votre contact avec l'histoire ?

Georges Dethan : Mon idée de départ était qu'écrire l'histoire consiste à tirer des documents le maximum de choses sur des sujets nouveaux. C'est ce que j'ai tenté de faire en étudiant Gaston d'Orléans, sur lequel rien n'avait été écrit ; des documents, il fallait faire émerger une personnalité. Mon correcteur de thèse de l'Ecole des Chartes me fit remarquer que j'avais écrit une « gazette » de Gaston d'Orléans, c'est-à-dire que je m'étais borné à établir les faits ; d'autres qualifièrent mon travail de « monographie » (terme sous-entendant un certain mépris). Ma conception de l'histoire a évolué lorsque j'ai été amené à étudier des sujets plus larges, comme Mazarin ; il fallait que j'élimine le maximum de données accessoires. Avec mon *Paris au temps de Louis XIV*, qui devrait bientôt paraître, le sujet s'élargit plus encore ; j'ai tenté d'éclairer le divorce progressif du Roi-Soleil avec sa ville, qui finit par déboucher sur une véritable hostilité. Mais dans chacun de ces ouvrages, qu'il se soit agi de destins individuels ou collectifs, j'ai recherché les gens d'autrefois tels qu'ils ont vécu.

E.H. : Vos racines et votre famille ont-elles contribué à faire de vous un historien ?

G.D. : Mon grand-père était docteur en droit (comme mon autre grand-père, mon père et mon oncle) ; mais par respect pour son grand-père d'adoption Cheruel, qui était historien, il ne s'apposa pas à ma vocation. J'aimais en effet depuis toujours les récits historiques ; lors de la débâcle de 1940, ma famille et moi-même nous étions réfugiés dans la propriété périgourdine, et je découvris la vaste bibliothèque qui venait de Cheruel ; je me plongeai dans la lecture du *Moyen-Age* de Michelet, qui me frappa beaucoup ; l'historien était parvenu à faire véritablement revivre le passé. Pourtant la lecture de Michelet n'était alors pas à la mode ; ce romantique avait fait de l'histoire un art, ayant pris la liberté de juger, d'interpréter et de ressusciter, ce qui pouvait paraître dangereux à plus d'un ; pourtant aujourd'hui encore, j'estime qu'une compilation de faits bruts ne mérite pas le nom d'ouvrage historique ; une thèse doit en sortir, une passion mesurée mais sincère doit soutenir toute composition de ce genre.

E.H. : Vous êtes ensuite entré au Ministère des Affaires étrangères, pour y faire finalement toute votre carrière...

G.D. : Oui, et je me trouvai dès lors au contact direct avec les documents. J'écartai immédiatement l'idée que je « régnais » sur ces documents, ne voulant pas les « accaparer ». L'École des Chartes m'avait quelque peu lassé du Moyen-Age, et je n'étais pas mécontent d'avoir à me pencher sur des sources postérieures, en particulier sur les papiers de Richelieu et Mazarin. Je fus amené, comme conservateur, à classer des documents, pour les rendre accessibles aux lecteurs en éveillant leur intérêt pour des séries peu exploitées. Je fus heureux de constater que d'année en année, la recherche en histoire diplomatique se développait énormément.

E.H. : Vous avez bien sûr connu Pierre Renouvin...

G.D. : C'était un homme admirable, que l'on écoutait toujours avec respect et intérêt car il parlait avec simplicité et précision. Je partageai à une époque le même bureau, alors qu'il présidait à l'édition des documents diplomatiques d'avant-guerre ; il était doyen de la Sorbonne, et moi un petit archivist de rien du tout ; mais il ne dédaignait pas d'avoir avec moi de longues conversations, et j'ai beaucoup appris. Il était d'une famille très républicaine, et avait été élevé dans la détestation du Second Empire, alors que les quelques études que j'avais menées sur la question de l'unité italienne m'avaient rendu le personnage de Napoléon III plutôt sympathique ; je réussis un jour à lui faire dire que l'empereur n'aurait pu s'opposer à l'unité allemande et devait donc accepter qu'elle se fît avec l'aide de la France plutôt que contre elle... Il savait s'élever au-dessus des préjugés qu'il avait hérité de son éducation.

E.H. : Vous êtes surtout connu comme un spécialiste du XVII^e siècle ; vous y êtes-vous cantonné ?

G.D. : Non ; je me suis intéressé à la politique italienne de Napoléon III, à Stendhal (je préside l'association des Amis de Stendhal), et j'ai publié diverses études de politique étrangère dans la *Revue d'histoire diplomatique* que je dirige depuis vingt-huit ans, et dont les travaux sont surtout basés sur le dépouillement des archives du Ministère des Affaires étrangères.

E.H. : Comment viviez-vous votre contact avec les chercheurs ?

G.D. : J'ai toujours eu un plaisir immense à côtoyer étudiants et professeurs, surtout les étrangers, c'est-à-dire au début de ma carrière au Quai d'Orsay (environ trois chercheurs sur quatre). La guerre m'avait fait douloureusement sentir — comme aux jeunes de ma génération — la coupure avec le reste des pays européens ; aussi me fis-je beaucoup d'amis italiens, allemands, anglais et américains. Les étrangers m'ont toujours beaucoup apporté par leur regard original sur la France et son

histoire, faisant tomber certaines barrières. L'une des vertus essentielles de l'historien est de ne pas avoir de préjugés, inspirés par un nationalisme étroit.

E.H. : Qui avez-vous connu en plus de Pierre Renouvin ?

G.D. : Bien des personnages, et pas seulement des universitaires : j'ai admiré par exemple la clarté d'un Georges Mongrédien, l'aisance ironique d'un duc de Castries... Parmi les grands professeurs, je pourrais citer Roland Mousnier, Jacques Droz, Jean-Baptiste Duroselle... Je m'arrêterai sur un disparu : Victor-Lucien Tapié, personnage original qui donnait parfois l'impression de vivre au XVIII^e siècle, en même temps qu'à son époque. Je me souviens d'une promenade faite avec lui en mai 1968 dans le Quartier latin des barricades, pendant laquelle il me racontait les incidents violents de la journée (pavés arrachés, cafés saccagés...) au milieu d'un vaste récit sur l'Empire austro-hongrois... Pour lui aussi, l'histoire avait été et devait être une occasion de contact avec l'étranger.

E.H. : Que pensez-vous de certaines institutions où l'on parle d'histoire, comme l'Institut ?

G.D. : Je puis en parler, étant moi-même correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, et j'apprécie ses efforts pour faire venir des savants et hommes d'action de toutes disciplines pour organiser des conférences suivies de discussion. Je pense donc que ces institutions sont utiles, même si elles n'évitent pas toujours un certain académisme.

E.H. : Quelles sont aujourd'hui vos activités et vos projets ?

G.D. : J'ai conservé des occupations assez prenantes. Je continue à diriger la *Revue d'histoire diplomatique*, pour laquelle je recherche la collaboration de jeunes chercheurs, et je m'efforce de faire avancer l'édition des papiers de Richelieu. Je préside la Société d'histoire du VII^e arrondissement (l'arrondissement du Ministère des Affaires étrangères !), fréquentée

par un public éclairé... On me demande d'écrire divers ouvrages sur des sujets d'histoire, mais la compilation ne me tente pas. J'aimerais mieux distinguer en histoire étrangère les parts des divers pays et en histoire intérieure celles des générations successives. Elles ont en effet beaucoup à apprendre mutuellement. Sans doute aussi analyserai-je les opinions des écrivains qui sont souvent les meilleurs témoins de leur temps. La connaissance de leur individualité m'apparaît comme un complément indispensable de l'histoire surtout pour les périodes un peu anciennes dont ils nous restituèrent le ton, l'atmosphère et les idées. Ils ont été mes guides de mon *Paris sous Louis XIV*.

Propos recueillis par
Arnaud de Maurepas,
le 17 décembre 1989.

Principaux ouvrages de Georges Dethan :

Gaston d'Orléans (Fayard, 1959).

Mazarin, homme de paix à l'âge baroque (Imprimerie nationale, 1981).

(Ed.) *Gabriel Hanoteaux : Carnets* (Pedone, 1982, en collaboration).

Paris sous Louis XIV (Hachette, « Nouvelle histoire de Paris »), à paraître.

Jean JACQUART,

professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Paris I

L'Emoi de l'Histoire : Monsieur Jacquart, comment naquit votre passion pour l'Histoire ?

Jean Jacquart : A vrai dire, je me sentis d'abord géographe — sans savoir exactement de quoi il s'agissait — à la lecture de Jules Verne ; ce fut ensuite, en classe de cinquième, que mon professeur d'histoire-géographie me donna le goût de l'histoire. Après le baccalauréat, je fus admis à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud et fus reçu à l'agrégation en 1951 ; sans penser à l'enseignement supérieur, je désirais être professeur, et envisageais une paisible carrière d'enseignant du secondaire. Or ce fut lors de la « confession » qui suivit les épreuves de l'agrégation que le président du jury, qui n'était autre que Fernand Braudel, m'encouragea à faire une thèse ; m'intéressant à l'histoire rurale, particulièrement à la région du sud de Paris, j'entrepris les recherches qui me conduisirent finalement à la rédaction de *La Crise rurale en Ile-de-France de 1550 à 1670*. Je fus d'ailleurs assez déçu de constater en cours de route que Pierre Goubert et Emmanuel Le Roy Ladurie, notamment, travaillaient eux-mêmes sur le monde rural, et que je n'étais pas un novateur dans ce domaine !

E.H. : Pensez-vous d'ailleurs qu'il est important pour un historien d'être un novateur ?

J.J. : Ce n'est peut-être pas primordial, mais j'aurais sans doute travaillé sur un autre chantier si j'avais connu plus tôt l'existence des études de mes collègues. Cela dit, j'eus la chance de garder le contact avec un enseignement de niveau supérieur en assurant quelques cours à l'Ecole Normale de Saint-Cloud, en sus de mon travail d'enseignant du secondaire. Surtout, en 1956, mon professeur de l'Ecole Normale, qui venait d'être nommé à l'Université de Besançon, m'y fit introduire comme assistant. Je devins ensuite maître-assistant, puis maître de conférences, enseignant pendant neuf ans à Besançon, trois ans à Clermont-Ferrand puis sept à Amiens, avant la Sorbonne en 1975.

E.H. : Comment viviez-vous la double activité recherche-enseignement ?

J.J. : Je me souviens de ces très agréables mois de juillet et août pendant lesquels je me rendais aux Archives nationales et où j'accumulais peu à peu les fiches sans trop me soucier de la façon dont je les organiserai... Mais l'enseignement était extrêmement prenant, et il me fallut, pour la phase de rédaction (3 ou 4 ans) totalement sacrifier mes vacances.

E.H. : Eprouviez-vous des angoisses durant cette phase de composition de votre travail ?

J.J. : Bien sûr ! Des angoisses d'historien — il fallait bien souvent formuler des hypothèses à défaut de pouvoir résoudre tous les problèmes — comme des angoisses d'écrivain — la thèse étant un exercice exigeant une certaine rhétorique, une certaine présentation : tirer d'un énorme paquet de fiches un discours cohérent, continu et organisé n'est pas chose évidente. Par ailleurs, je travaillais en été dans ma maison de Normandie, et lors de mes trajets en voiture de Paris à cette maison, je vivais dans la peur d'un éventuel accident de la route qui aurait dispersé toutes les fiches de ma thèse placées dans le coffre du

véhicule... Certaines nuits, je me réveillais même brusquement pour noter sur un papier une brillante formule dont je venais d'avoir l'idée !

E.H. : Votre retraite en Normandie n'était-elle pas quasi monacale ?

J.J. : Non, je n'étais — et ne suis — pas un ascète de l'histoire, contrairement à certains autres historiens ; la musique, le cinéma, les spectacles et la bonne chère me tiennent également à cœur.

E.H. : Avez-vous eu l'impression, une fois votre thèse soutenue, d'entrer dans un milieu spécifique ?

J.J. : Oui, bien sûr, et il est certain que le monde des historiens universitaires est assez fermé sur lui-même. Dès la préparation de ma thèse, je connus un certain nombre d'entre eux ; Roland Mousnier était mon directeur de recherches ; j'eus la chance de connaître Jean Meuvret, un personnage formidable qui connaissait les archives mieux que personne et qui fut un extraordinaire « accoucheur », faisant généreusement profiter les autres de son talent ; je connus également Pierre Goubert, qui devint rapidement un ami car nos chantiers se recoupaient beaucoup ; Emmanuel Le Roy Ladurie, Guy Cabourdin, etc. Les séancs mensuelles de la Société d'histoire moderne étaient devenues une sorte de rite ; c'était l'époque de Georges Lefebvre, d'Ernest Labrousse...

E.H. : N'avez-vous jamais songé à abandonner l'enseignement au profit de la recherche, ou vice versa ?

J.J. : Non, il faut se partager entre les deux ; un professeur ne peut pas se permettre de négliger son enseignement pour écrire des best-sellers... D'ailleurs je pense qu'un enseignant du supérieur se doit de poursuivre ses recherches. Cela dit, je fus obligé, après ma thèse, d'abandonner provisoirement la recher-

che érudite : les étudiants me prenaient beaucoup de temps et je commençais à m'intéresser aux sociétés savantes d'Ile-de-France. Cela ne m'empêcha pourtant pas de collaborer à des ouvrages de large synthèse — *Histoire de la France rurale, Histoire économique et sociale du monde, Le XVI^e siècle*, etc., ne constituant pas des travaux novateurs mais exigeant de nombreuses lectures.

E.H. : Avez-vous beaucoup voyagé ?

J.J. : Je ne suis pas très voyageur... J'avoue ne pas avoir une grande curiosité pour les territoires et les choses lointaines. J'ai fait beaucoup de voyages en Italie — qui reste le pays où je me sens le mieux —, quelques-uns en Allemagne, en Espagne, très peu en Angleterre.

E.H. : Vous avez également dû vous consacrer à des sujets qui n'étaient pas directement dans votre sphère d'intérêt...

J.J. : En effet, ce fut le cas pour le *François I^{er}* publié chez Fayard. En vérité, cet éditeur avait fait appel à moi car Jean Delumeau, déjà sollicité, n'avait guère le temps de se consacrer à une biographie. J'admets d'ailleurs avoir davantage insisté dans ce livre sur les structures de la France du XVI^e siècle que sur le personnage royal lui-même. L'optique est en revanche nettement plus biographique dans mon *Bayard* — homme et œuvre.

E.H. : Comment vous définissez-vous finalement ? Etes-vous un historien, un écrivain ?

J.J. : Sûrement pas un écrivain, mais un professeur d'histoire et un historien — pas un très grand historien, d'ailleurs, car je n'ai pas le sentiment d'avoir défriché un grand nombre de chantiers. Je me sens utile comme professeur, tentant de faire passer l'idée que l'histoire est intéressante, même distrayante, et utile : non parce qu'elle permet de tirer des « le-

çons » — l'histoire ne se répète jamais exactement — mais parce qu'elle est une véritable école de tolérance, confrontant l'historien à un passé nourri d'une extraordinaire diversité de cultures, de situations, de modes de vie et de pensée. Mais dans cette histoire, j'ai bien sûr, comme tout le monde, mes préférences ; en fait, si le XVI^e et le XVII^e siècles m'intéressent tout particulièrement, c'est parce qu'ils sont assez proches de la période qui, en vérité, m'avait toujours passionné, mais que je ne pus approfondir car je ne pratiquais pas assez bien le latin, à savoir le Moyen Age ; je suis en quelque sorte un « médiéviste refoulé ».

E.H. : Quelles sont les qualités essentielles de l'historien ?

J.J. : La qualité essentielle est d'être curieux de tout. Je m'intéresse à mon époque — aux expositions, à la musique, à la danse, à la peinture... J'encourage toujours mes étudiants de premier cycle à aller au cinéma, au concert ou au musée. Ce contact permanent avec le présent est absolument indispensable à l'historien.

E.H. : Peut-on concevoir de faire de l'histoire sans faire de l'enseignement ?

J.J. : Il est bien évident que l'enseignement est d'abord un moyen sûr de gagner sa vie. Les historiens vivant de leur plume et touchant des droits d'auteur suffisants pour leur assurer un train de vie normal sont très rares. Mais le nombre d'enseignants, surtout dans le supérieur, est limité. Bien sûr, on peut faire de l'histoire en-dehors de la profession : les sociétés savantes que je fréquente sont peuplées de chanoines, de médecins, de retraités, d'amateurs qui font de l'histoire. Je connais par exemple un employé de bureau reconnu par certains universitaires comme un excellent spécialiste de l'archéologie mérovingienne.

E.H. : Devant quitter l'enseignement dans un an, avez-vous certains projets ? (1)

J.J. : J'ai l'intention de publier un ou deux livres, car j'accorde de l'importance à la publication. Mais tout dépend du public : mon *Bayard* n'a pas fait un triomphe, alors que sa dernière biographie remontait à 1935, et alors que le *Louis XIV* de mon collègue et ami François Bluche a fait un véritable « tabac », tout comme à son époque le *Montaillou* d'Emmanuel Le Roy Ladurie qui n'était pas susceptible d'intéresser le grand public. Le lecteur décide du succès et c'est bien comme cela.

E.H. : Et comment jugez-vous l'enseignement ?

J.J. : Un professeur sur son estrade, devant un amphithéâtre de plusieurs centaines de personnes, s'apparente un peu à un comédien : il faut « tenir » son public, et je puis vous assurer qu'un enseignant sent physiquement le moment où son public ne le suit plus, et il faut alors le récupérer. L'historien est aussi un artiste car il est un écrivain : écrire l'histoire est aussi une façon de rentrer dans l'histoire.

E.H. : Comment votre journée est-elle organisée ?

J.J. : Je me lève tôt — car je ne me couche pas tard. Dès huit heures et demie, je suis à mon bureau pour préparer mes cours. Je tiens beaucoup à travailler chez moi : d'abord parce qu'il est impossible de faire ce travail à la Sorbonne — le bureau que je partage avec deux collègues n'est pas équipé —, ensuite parce que j'habite à quelques minutes des Archives nationales et de la Bibliothèque de la Ville de Paris, qui me suffisent très largement — je vais rarement à la Bibliothèque nationale. Je dispense mon enseignement, je fais mes recherches, et ne m'absente jamais de Paris pour une durée prolongée. Le soir,

(1) L'entretien a été réalisé en 1988.

je ne regarde que les information et les films d'avant-guerre à la télévision, dont je me méfie et que je juge sacrifiée à la facilité. Les émissions historiques, hélas, ne sont guère nombreuses, et je ne puis que souhaiter la création et le succès d'une véritable chaîne culturelle en France.

Propos recueillis par
Arnaud de Maurepas, le 9 février 1988.

Principaux ouvrages de Jean Jacquart :

La crise rurale en Ile-de-France de 1550 à 1670 (Colin, 1974).

Histoire de la France rurale (en collaboration, Seuil, 1975).

Histoire économique et sociale du monde (en collaboration, Colin, 1977).

François I^{er} (Fayard, 1981).

Bayard (Fayard, 1987).

Le XVI^e siècle (en collaboration avec B. Bennassar, Colin, 1987).

Michel MOLLAT,

professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Paris IV

L'Emoi de l'Histoire : Monsieur Mollat, l'histoire fut-elle chez vous une vocation ?

Michel Mollat : La tradition familiale eut son rôle, puisque mon cousin était historien et que mon père fut président de la Société archéologique de Nantes et de Loire inférieure. Je fus dès douze ou treize ans tourné vers l'histoire ; j'avais fondé un petit journal, « Le littéraire campagnard », dans lequel je tenais la chronique historique. Je restai dès lors fidèle à cette passion, et me souviens que je lisais toujours intégralement mes manuels d'histoire avant même que l'année scolaire ne débute. Il n'y avait malheureusement pas d'université à Nantes pour me permettre de suivre des cours d'histoire, qui avaient lieu à celle de Rennes. J'avais alors consacré à la *Politique de paix de Saint Louis* mon Diplôme d'Etudes supérieures. En tout cas, je devins professeur d'histoire dans un collège du Jura, et ce fut pendant mon enseignement que je préparai l'agrégation. Je vins de temps à autre à la Sorbonne, où quelques historiens renommés enseignaient : ainsi, Pierre Renouvin, Victor-Lucien Tapié ou Marc Bloch. Devenu agrégé, je fus affecté à Lorient, puis à Rouen, ce qui me conduisit à m'intéresser à l'histoire maritime. Ainsi, je réalisai ma thèse sur *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Age*.

E.H. : Etiez-vous davantage attiré par la recherche ou l'enseignement ?

M.M. : Je ne pouvais concevoir de dissocier les deux. L'historien qui ne fait que de la recherche est un homme seul, isolé du monde. Préparer les cours était certes assez fastidieux, mais parler à un auditoire m'était indispensable. J'enseignai à Paris, au lycée Voltaire puis au lycée Buffon. A la veille de ma thèse, je fus admis dans l'enseignement supérieur.

E.H. : Aviez-vous d'autres passions que l'histoire ?

M.M. : J'avoue ne pas avoir eu beaucoup le temps de faire autre chose ! J'étais d'ailleurs père de famille et mes cours me prenaient beaucoup de temps. En revanche, je fis beaucoup de voyages. J'avais créé une Commission internationale d'histoire maritime, et il me fallait me déplacer pour organiser les colloques, les conférences ; mes voyages personnels furent assez rares.

E.H. : Venons-en à vos thèmes de recherche et de prédilection...

M.M. : Principalement la mer, l'économie maritime, les grandes découvertes. J'en vins ainsi à m'intéresser aux problèmes économiques et sociaux du bas Moyen-Age, tout particulièrement à la pauvreté. J'assurais en fait deux enseignements distincts : l'un sur l'histoire du Moyen Age à la Sorbonne, l'autre sur l'histoire maritime à l'Ecole pratique des Hautes Etudes ; en même temps je continuais mes recherches — l'un de mes derniers ouvrages étant *Jacques Cœur, ou l'esprit d'entreprise*.

E.H. : Avez-vous le sentiment d'avoir innové dans le domaine de l'histoire maritime ?

M.M. : En vérité, je soutins ma thèse un an après que Fernand Braudel ait soutenu la sienne sur *La Méditerranée* ; il

existait déjà chez certains historiens ce désir d'étudier l'histoire de la mer. Braudel et moi organisâmes d'ailleurs plusieurs colloques sur ce thème à partir de 1956, dont l'un à Lisbonne. Je pense que nous avons été à l'origine d'une certaine diffusion de ce chantier historique ; c'est ainsi qu'il existe aujourd'hui un séminaire d'archéologie sous-marine et d'architecture navale. Trois expositions se sont également tenues sur les ex-voto marins et une sur les graffiti navals ; cela peut sembler étrange, mais ces graffiti, tableaux et maquettes nous renseignent sur la mentalité des marins et la silhouette exacte des bateaux, étant souvent les œuvres de marins les ayant personnellement connus. On constate donc que l'histoire peut encore être étudiée par le biais de sources tout à fait originales, et non écrites.

E.H. : Continuez-vous à diriger des travaux universitaires ?

M.M. : Oui, à la fois des thèses d'histoire maritime et des thèses d'histoire économique et sociale du Moyen Age, sur des thèmes tels que la vie religieuse au Moyen Age en Dauphiné, le sel, le port de Valence, la Sicile...

E.H. : Qu'essayez-vous finalement de faire connaître par vos travaux ?

M.M. : L'homme, bien sûr, l'homme pauvre en particulier... Lorsque l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres eut connaissance de mon ouvrage sur Jacques Cœur, certains me firent remarquer que mon intérêt était passé des pauvres aux riches ! Mais je crois, par parenthèse, que Jacques Cœur avait de l'attachement pour les humbles de son entourage, lorsqu'il allait par exemple assister aux mariages de ses commis. Il est certain qu'étudier la manière dont certains personnages ont mené leurs affaires est intéressant ; il en est de même pour leurs attitudes devant l'argent, l'existence, la religion...

E.H. : Le chantier particulier qui est le vôtre vous a-t-il conduit à adopter une méthode de travail spécifique ?

M.M. : Non, pas exactement... Il est évident qu'il faut toujours tenter de cerner les problèmes que pose un thème donné avant de l'étudier. J'ai été ainsi amené à m'interroger sur ce qu'il y a de spécifique dans la société religieuse de la fin du Moyen Age : comportements devant l'argent, la mort, la violence... D'où la nécessité de recourir à des sciences « périphériques » telles que la sociologie ou la psychologie. Certains historiens de l'école des *Annales* eurent trop tendance à transformer l'histoire économique — pour prendre cet exemple précis — en histoire sèche ; Marc Bloch, lui, avait beaucoup plus le sens de l'humain : Sa *Société féodale* n'est pas de l'histoire statistique.

E.H. : Mais comment voyez-vous l'historien dans la société actuelle ?

M.M. : Il devrait normalement être un homme complet ; il doit notamment être un peu écrivain ; pour être lu, il faut savoir écrire. Personnellement, je me sens à la fois historien et écrivain. C'est la même chose lorsque l'on parle à un auditoire de plusieurs centaines d'étudiants, dans un amphithéâtre : il faut savoir parler. L'enseignant se sent presque écrasé par la responsabilité qui lui incombe... Mais pour en revenir à l'historien lui-même, il en existe deux sortes : celui qui voit l'histoire par le petit bout de la lorgnette et ne s'attache qu'aux anecdotes (le compte-rendu de mon *Jacques Cœur* dans *Le Figaro-Madame* insistait dès les premières lignes sur la faveur accordée par Charles VII à Jacques Cœur de partager son lit, ce qui est une légende que je ne mentionne même pas) et celui qui implique dans l'histoire sa passion pour la société ou la politique.

E.H. : Quelle est la première qualité de l'historien ?

M.M. : L'honnêteté intellectuelle : tenter de tout comprendre, sans se borner à une seule catégorie de problèmes, mais dans la mesure de ses possibilités. Il faut également manifester

de la sympathie pour l'homme du passé. Bien sûr, l'historien ne doit exposer que la vérité, non des faits déformés par son esprit. Et je vous dirai que c'est à cause de son honnêteté intellectuelle que j'affectionne particulièrement Saint Louis.

E.H. : Comment vivez-vous votre rapport à la foi en tant qu'historien ?

M.M. : La foi pose le problème du doute. Je crois que le doute est nécessaire à l'homme, comme il est nécessaire à l'historien. C'est aussi en cela que l'histoire de l'Eglise amène à une connaissance plus profonde de la conscience de l'homme. L'étude de deux personnages comme Abélard et saint-Bernard conduit à celle de l'intention : l'intention chez l'homme est-elle une réponse à une invitation formulée par le divin, comme le pense saint-Bernard, ou résulte-t-elle d'une initiative purement personnelle de la part de l'individu, comme en est persuadé Abélard ? L'histoire, c'est la recherche de la vérité et de la solution du doute.

Propos recueillis par
Arnaud de Maurepas,
et Laurence Guillot, le 24 mars 1988.

Principaux ouvrages de Michel Mollat :

Le commerce maritime normand à la fin du Moyen-Age (Plon, 1952).

Genèse médiévale de la France moderne (Seuil, 1977).

Les pauvres au Moyen-Age (Hachette, 1978).

La vie quotidienne des gens de mer en Atlantique du IX^e au XVI^e siècle (Hachette, 1983).

Les explorateurs du XIII^e au XVI^e siècle (Lattès, 1984).

Jacques Cœur (Aubier, 1988).

Roland MOUSNIER,

membre de l'Institut,
professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Paris IV

L'Emoi de l'Histoire : Monsieur Mousnier, avez-vous le sentiment d'être un grand historien ?

Roland Mousnier : Pas du tout. Si extérieurement j'ai réussi, ayant été professeur à la Sorbonne, étant membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, je considère que ma vie est ratée ; je voulais être le plus grand historien de tous les temps, et je suis resté très au-dessous de mon idéal : créer la science des sociétés humaines. Je n'ai pas fait le centième de ce que j'aurais dû faire ; en ma quatre-vingt-unième année, je fais un constat d'échec.

E.H. : Mais parlons de la façon dont vous êtes venu à l'histoire...

R.M. : Par hasard, mais j'ai aujourd'hui le sentiment d'avoir été historien de naissance. A l'école primaire, on m'a mis entre les mains les admirables petits manuels d'Ernest Lavisse ; j'ai dès lors été passionné par le passé, qui m'a paru tout aussi mystérieux que l'avenir et tout aussi important à connaître. J'ai fait mes études secondaires au Lycée Janson-de-Sailly, où nous avions les manuels d'Albert Malet, attrayants au possible... Mais je ne pensais absolument pas encore au métier d'histo-

rien. Je n'avais absolument aucune vocation, et mon père m'aurait très bien vu avocat. Puis, en classe de philosophie, j'eus comme professeur d'histoire Charles-Hypolite Pouthas ; il me fit venir après la première composition, me demanda si j'avais des projets d'avenir — je n'en avais pas — et me dit : « Vous devriez songer à faire de l'histoire, parce que vous avez la qualité fondamentale de l'historien : les faits ne se déforment pas dans votre esprit ». Je vins donc annoncer à mon père que je voulais faire de l'histoire ; il s'inclina, car il m'aimait beaucoup, mais se méfiait par ailleurs des professeurs d'Université qu'il rangeait dans une catégorie inférieure mentalement ! Je fis une khâgne à Condorcet, mais Pouthas me détourna du concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure — il eut tort, mais je le suivis. Je fus reçu à l'agrégation en 1930.

E.H. : Existait-il entre vous et Pouthas une relation de maître à disciple ?

R.M. : Absolument pas. Je n'ai jamais considéré Pouthas comme un homme de génie. Il m'a donné des conseils, mais je n'étais pas à proprement parler son disciple, et il n'existait pas de liens affectifs très développés entre nous.

E.H. : Les noms de Marc Bloch et Lucien Febvre vous disaient-ils alors quelque chose ?

R.M. : Non : pour moi, le grand professeur, c'était Carcopino. Toutefois, la Revue de Bloch et Febvre était la confirmation de ce que nous souhaitions. Carcopino, dont j'étais élève en épigraphie latine, était un génie, et faisait des tours de force. Mais ce fut G. Pagès qui m'inspira mon sujet de maîtrise (anciennement Diplôme d'Etudes Supérieures), *Les fermes du droit annuel et du revenu des parties casuelles* — le premier contrat passé par Paulet avec le roi pour la vente des charges publiques. Je préparai l'autre partie de mon diplôme avec Carcopino (« Les revenus de l'Aerarium Saturni et de l'Aerarium militare

au I^{er} siècle de l'Empire Romain »). Dès cette année, je décidai de vouer ma vie à la recherche historique, avec le sentiment d'entrer dans un ordre monastique. J'enchaînai sur la thèse, dont j'avais demandé le sujet à Pagès ; j'avais l'ambition d'embrasser la société française dans son ensemble, indispensable pour comprendre les institutions. L'orientation de ma recherche parut naturelle à Pagès — je le voyais tous les ans ; « C'est bien, continuez » fut le seul conseil que je reçus de lui. Ma thèse fut enfin achevée : *La vénalité des offices sous Louis IV et Louis XIII*, au bout de quatorze ans.

E.H. : Devant dès lors concilier recherche et enseignement, qu'avez-vous préféré ?

R.M. : En histoire, ils m'ont paru inséparables. Je ne me suis jamais ennuyé en enseignant, même dans une classe de sixième. C'est une erreur de croire que l'enseignement peut freiner la recherche. Ce qui nuit à beaucoup de chercheurs, c'est qu'ils sont murés dans une période — voyez les gens du CNRS. Le professeur, lui, gagne énormément à embrasser de vastes périodes. J'ai donc enseigné à Rouen, puis Janson-de-Sailly, puis Louis-le-Grand (sept ans dans ce dernier établissement) ; mes thèses étant terminées, j'enseignai à la Faculté des Lettres de Strasbourg pendant huit ans ; puis je fus élu à la Sorbonne, alors cadre supérieur. En même temps j'ai enseigné aux Instituts d'Etudes Politiques de Strasbourg et de Paris.

E.H. : Quels étaient vos rapports avec les autres historiens, en particulier ceux des Annales ?

R.M. : A peu près nuls. Le temps libre dont je disposais était entièrement consacré à mes recherches personnelles, et je n'avais guère le temps d'aller de colloques en réunions et de discuter. Un défaut de Marc Bloch et Lucien Febvre m'éloignait d'eux plus encore : lorsqu'un livre nouveau paraissait, leurs comptes-rendus ne cherchaient pas ce qu'il apportait de

nouveau, mais ce qu'il aurait dû apporter. Ce défaut s'est amplifié chez Fernand Braudel. Au fond, pour moi, Braudel et Febvre ont surtout été des professeurs de khâgne. Ils prenaient ce qu'apportait de nouveau un livre et en tiraient un développement aventureux au moyen de la rhétorique. Les nouveaux historiens des *Annales* étaient très méprisants. Ernest Labrousse, lui, ne venait pas de l'école des *Annales* ; c'était un ancien économiste devenu professeur à la Sorbonne. L'idée d'un livre sur le XVIII^e siècle vint de Maurice Crouzet, Secrétaire général de la *Revue Historique*, lié avec Paul Angoulvent — premier Directeur des Presses Universitaires de France et créateur des *Que Sais-Je ?* — qui avait lui-même l'idée d'une histoire générale des civilisations ; il a pensé à Labrousse et à votre serviteur. Labrousse et moi nous sommes partagés le livre : j'ai fait la partie avant 1789, Labrousse s'occupant de la Révolution et de l'Empire.

E.M. : Avez-vous déjà éprouvé les angoisses de l'écrivain ?

R.M. : Jamais. J'ai traversé deux guerres mondiales et ne suis pas très angoissé ! D'ailleurs, l'école primaire publique d'alors nous donnait une éducation anti-stress.

E.H. : Quelle est l'utilité de l'histoire ? Ne représente-t-elle pas un désengagement par rapport au présent ?

R.M. : Pas du tout, au contraire ; on ne peut pas comprendre le présent sans référence à l'histoire. On ne peut pas faire d'histoire sans référence au présent. L'histoire est indispensable ; la mémoire collective est une nécessité pour la survie d'un peuple, d'une nation ; d'autre part, on ne comprend le présent que par rapport au passé, et réciproquement. L'histoire s'étudie par une comparaison perpétuelle entre passé et présent. La comparaison est parfois inconsciente. Il vaut mieux qu'elle soit consciente. C'est aussi pour cela que j'ai créé le Centre de Recherches sur la Civilisation de l'Europe moderne et l'Institut de Recherches sur les Civilisations de l'Occident moderne.

E.H. : Venons-en à la façon dont vous organisiez votre journée lorsque vous étiez professeur...

R.M. : Mousnier Professeur à la Sorbonne se levait à six heures du matin, faisait sa toilette, un quart d'heure de culture physique — ça n'a pas changé — et lisait un chapitre de l'Evangile ; il était à sa table de travail à sept heures trente. Travailler d'ailleurs chez moi ou ailleurs n'avait aucune importance. J'habitais dans un immeuble proche de la Cité Universitaire, que nous appelions le « souk des cuistres », spécialement réservé aux professeurs, où nous jouissions de bureaux immenses. L'après-midi, j'allais en archives, en bibliothèque ou je faisais mes cours. Le soir, après dîner, je préparais tous les papiers nécessaires pour le lendemain. La journée se terminait par la prière, car je suis catholique.

E.H. : Lisez-vous de la littérature ?

R.M. : Je n'ai malheureusement pas pu beaucoup lire dans mon existence — en histoire, on ne lit pas, on dépouille. Je ne le regrette pas ; dans la vie, il faut faire un choix, et choisir, c'est sacrifier. Mais, j'apprécie particulièrement Du Bellay, Racine et Baudelaire, et vivement La Fontaine. Par contre, je mourrai sans connaître la littérature contemporaine. La musique a été une grande passion — j'ai été pianiste — ; j'aime Mozart, Bach et la musique française du XVIII^e siècle : c'est une musique architecturale. J'ai aussi beaucoup voyagé, mais pour des raisons professionnelles ; cela me plaisait beaucoup. Mais je ne crois pas que nous soyons trop hexagonaux. J'ai beaucoup aimé les Etats-Unis ; j'ai même été très tenté d'y rester.

E.H. : Quel est votre personnage historique préféré ?

R.M. : Le Cardinal de Richelieu m'apparaît comme le type de l'homme d'Etat entièrement dévoué au roi et à la France ; il a sacrifié sa vie et compromis le salut de son âme pour son

pays. J'ai dû récemment renoncer à faire une biographie de Richelieu, étant actuellement sur un livre que j'espère terminer un jour, sur le phénomène monarchique dans le monde terrestre depuis le paléolithique probablement (1).

E.H. : Pour finir, que conseillez-vous aux jeunes historiens ?

R.M. : Je vous conseille de vous plonger dans les gros livres, thèses et importantes études critiques comparables. Elles forment les réflexes et les qualités de l'historien, la principale qualité tant de pouvoir embrasser de vastes ensembles, tout en scrutant les détails. Je souhaiterais que les nouveaux historiens ne s'attardent pas trop aux choses secondaires — le mobilier des maisons par exemple... — mais s'attachent aux structures institutionnelles, politiques et sociales, domaine dont s'était détournée l'école des *Annales* et où il y a encore énormément à faire, car il ne se limite pas à l'événementiel. Quant à l'histoire des mentalités, elle risque de devenir le discours sur le discours : je souhaiterais que l'on travaille plus sur ce que font les hommes que sur ce qu'ils disent.

Propos recueillis par
Arnaud de Maurepas, le 16 février 1988.

NDLR : La transcription des entretiens a été assurée par Antoine Boulant.

(1) Le livre est paru en avril 1989 (Ed. Perrin).

Principaux ouvrages de Roland Mousnier :

L'assassinat d'Henri IV (Gallimard, 1964).

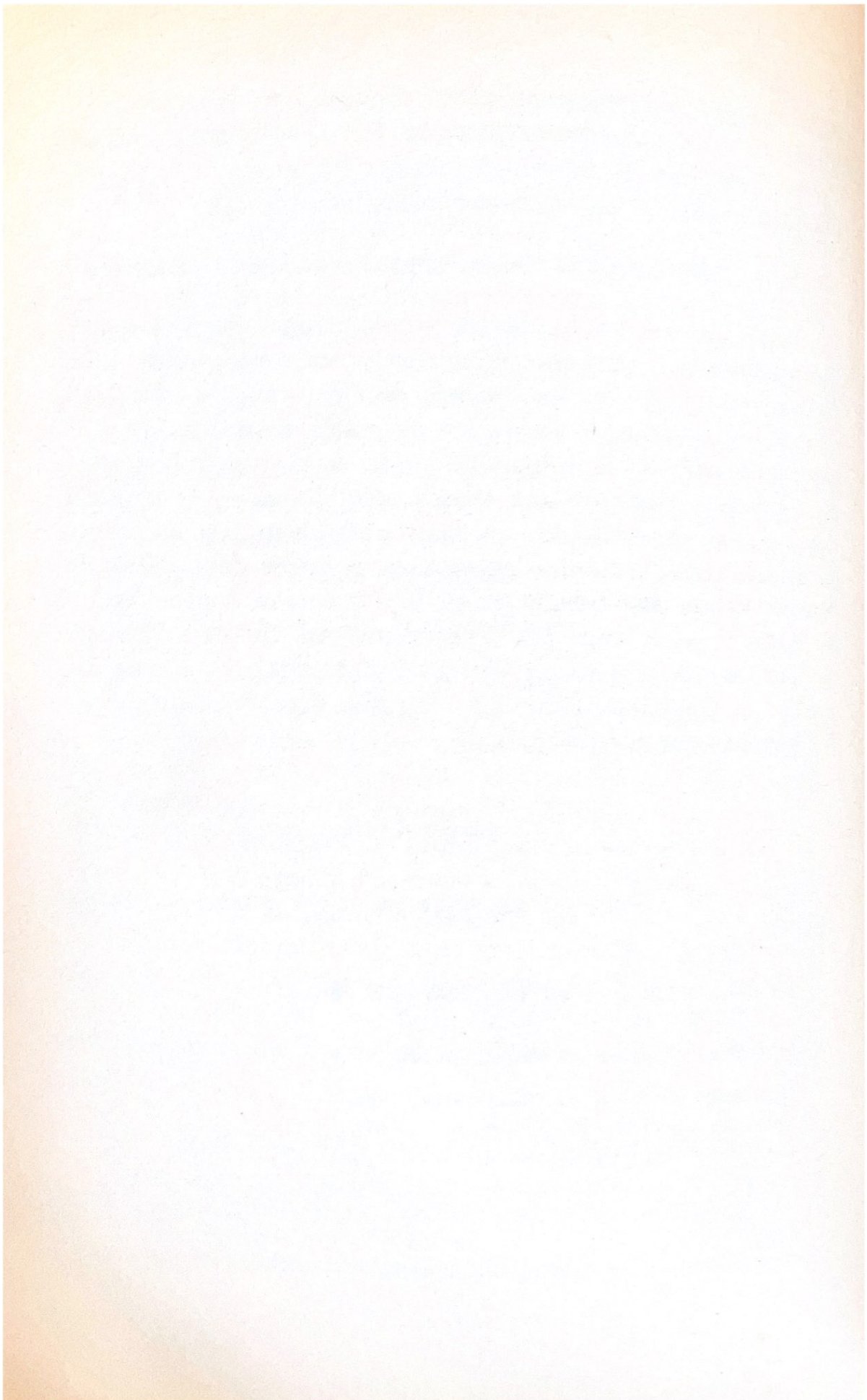
Fureurs paysannes (Calmann-Lévy, 1967).

Les hiérarchies sociales de 1450 à nos jours (PUF, 1969).

La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII (PUF, 1971).

Les institutions de la France sous la monarchie absolue (PUF, 1974-1980).

Monarchies et royautés (Perrin, 1989).



LES CARNETS DE CLIO

Nos lecteurs se souviennent sans doute du numéro précédent de *L'Emoi de l'Histoire* consacré aux voix et à la parole. Mme Calas, directeur de la Phonothèque nationale, avait accepté à cette occasion de répondre à nos questions. Malheureusement, une inattention aussi stupide qu'involontaire nous a fait imprimer le brouillon de travail au lieu du texte définitif, rédigé et préparé. Résultat, et nos lecteurs s'en sont rendus compte, c'est un texte incorrect et périmé que nous vous avons présenté. Il était normal, vis-à-vis des abonnés et surtout de Mme Calas, qu'en même temps que nos excuses désolées nous vous présentions le texte qui aurait dû passer. C'est chose faite.

LA PHONOTHÈQUE NATIONALE,

Entretien avec Marie-France CALAS,
conservateur en chef,
directeur de la Phonothèque Nationale

L'Emoi de l'Histoire : « Rendre la parole éternisée », tel était le désir de Ferdinand Brunot, père du patrimoine sonore, que la Bibliothèque nationale aujourd'hui conserve au même titre que les manuscrits, les estampes... De quoi se compose donc cette collection sonore ?

Marie-France Calas : La Phonothèque nationale aujourd'hui compte plus d'un million de documents sonores qui constituent un fonds totalement encyclopédique. Ces collections concer-

nent tous les domaines de la connaissance. Elles se présentent sur tous supports : cylindre, rouleau de piano mécanique, disques, bandes sous toutes leurs formes... C'est un fonds composé de documents inédits, originaux et de documents édités (tous les enregistrements commerciaux distribués en France). Les enregistrements commerciaux entrent par le dépôt légal, cette obligation définie pour l'imprimé par François I^{er} en 1537 est appliquée en 1989 à l'ensemble des supports de communication (film, vidéo, documents sonores...).

Les acquisitions permettent également d'agrandir notre fonds. En France la politique de donations n'est pas aussi répandue qu'aux Etats-Unis par exemple, car la contrepartie offerte aux donateurs n'est pas aussi avantageuse. Dans ce domaine il convient de mentionner la très belle collection de Charles Delaunay. Fils de Robert et Sonia Delaunay, Charles Delaunay éditeur, collectionneur, nous a donné de son vivant l'ensemble de sa collection de Jazz : environ 25.000 disques, des films, toute une documentation écrite... Une donation de cette importance reste encore un phénomène exceptionnel. En conséquence, on achète beaucoup pour compléter les collections et on reçoit de nombreux versements d'enregistrements collectés par des chercheurs.

E.H. : Quel est le premier enregistrement que l'on ait pu conserver ?

M.-F.C. : Le principe de l'enregistrement a été inventé en 1877 par Charles Cros et réalisé sur feuille d'étain en 1878 par Edison mais de cette époque rien n'a pu être conservé étant donné la fragilité du support. Les plus anciens enregistrements sont les incunables du son réalisés par Emile Berliner, inventeur du disque sur feuille de zinc, dont nous conservons des exemples de 1899. A la fin du siècle dernier, la technique ne permet pas de réaliser d'enregistrements symphoniques mais on fixe la voix chantée ou parlée ; il nous reste donc un grand nombre de discours d'hommes politiques. A ce propos, on peut

le dire puisque Charles Pathé l'a écrit dans ses mémoires, il a excellé dans l'enregistrement des discours d'hommes politiques... par lui-même ! C'était plus simple et plus rapide de le faire soi-même au fond de sa cave plutôt que d'aller trouver les grands ténors de la politique. D'ailleurs, certains refusaient de se déplacer pour aller enregistrer leurs discours devant l'énorme acoustique. Ils avaient besoin d'un public pour s'exprimer. On peut citer par exemple Aristide Briand qui en 1913 a refusé l'invitation de Ferdinand Brunot d'enregistrer pour les Archives de la Parole : il avait besoin d'un public. Il ne sera enregistré que beaucoup plus tard, à la Société des Nations, en public. Pour en revenir aux plus anciens enregistrements conservés par le département, on peut également citer la collection privée de Gustave Eiffel de 1891 : Edison, qui était un véritable entrepreneur, avait l'habitude d'offrir pour des raisons publicitaires quelques exemplaires de ses phonographes aux personnalités du monde entier avec une provision de cylindres. Il en a offert un notamment à Eiffel lors du premier Centenaire de la Révolution française. Celui-ci s'est beaucoup amusé à enregistrer ses proches, ses amis, les personnalités qui venaient le voir comme Valléry Radot, Renan. Ce sont de brefs témoignages émouvants. Le contenu n'est que de peu d'importance. Ces documents nous permettent d'entendre la voix, les silences, les modulations de la voix d'hommes disparus. La grande révolution à cette fin de XIX^e siècle est qu'après la mort, l'homme devient éternel. Voilà l'apport extraordinaire de l'enregistrement aujourd'hui totalement banalisé. A l'époque cela a provoqué un grand moment d'émotion. Certains ont refusé d'être enregistrés puisque désormais leur voix serait « capturée » à jamais ! D'autres, comme Dreyfus, ont accepté de lire leurs mémoires ou des discours. A chaque fois que l'on entend sa voix monocorde, on a un petit coup au cœur.

E.H. : Dans la mesure où les archives sonores sont de nature très différente des archives écrites, votre rôle doit lui aussi différer de celui d'un conservateur aux Imprimés ?

M.-F.C. : Oui et non. La chaîne documentaire de la collecte à la communication est la même pour tous types de support. Il est évident que les documents sonores et audiovisuels font partie, au même titre que les documents écrits, du patrimoine national ; ce ne sont pas des documents d'appoint comme malheureusement beaucoup le pensent encore aujourd'hui. Toutefois ils ont leur spécificité et leurs caractéristiques techniques qui rebutent encore plus d'un chercheur et d'un conservateur. Mais un discours politique, une interview, une collecte linguistique sont des éléments de notre patrimoine, à condition qu'on veuille bien voir aussi ne pas tout enregistrer et n'importe comment. L'enregistrement ne doit concerner en priorité que des personnes pour lesquelles il n'y a pas de traces écrites. Cela peut aussi être un moyen pour conserver la mémoire de gens qui savent parfaitement écrire mais qui, pour des motifs de réserve politique ou déontologique n'ont pas tout dit dans leurs écrits, et qui ont envie de confier à la postérité ce qu'ils savent : la Phonothèque nationale leur donne la possibilité de tout dire tout en assurant un droit de réserve, les documents enregistrés n'étant consultés qu'après leur mort. Nous pouvons prendre l'exemple de l'interview de Louis-Ferdinand Céline réalisée par la Phonothèque nationale en 1959, deux ans avant sa mort. Or il semble que cette interview apparemment banale soit particulièrement authentique et rare. Louis-Ferdinand Céline a eu confiance et a joué le jeu. Il a lui-même donné l'autorisation de consultation au public de la Phonothèque nationale. Il savait que ses propos ne seraient pas publiés à des fins journalistiques. Voilà la différence entre une interview radiodiffusée et le travail de la Phonothèque nationale.

En France, la plupart des historiens pensent que la seule source valable est la source écrite, ce qui est un peu aberrant dans la mesure où une source écrite, est tout aussi facilement manipulable ou mensongère qu'un enregistrement ! Il est même sûrement plus aisé de déceler l'authenticité d'une bande-son ou vidéo que d'un texte écrit remanié. Mais la France reste le pays

de l'écrit, y compris pour des gens qui ont une culture très audiovisuelle, la référence reste l'écrit. Il y a très peu de chercheurs qui travaillent sur le contenu des documents sonores et leur histoire en France. S'ils ne le font pas, c'est que d'une part ils méritent ce type de sources mais aussi que l'accès aux documents radiophoniques en particulier est pratiquement impossible. L'absence de « Phonothèque » ou de médiathèque régionale de conservation est une illustration de cette caractéristique. Il existe en France un patrimoine radiotélévisé, produit par l'O.R.T.F. à partir de 1945 et très bien conservé. Or, ce patrimoine transféré en 1974 à l'INA est pratiquement inaccessible aux chercheurs. Cette institution qui a hérité du fonds de l'O.R.T.F. doit aujourd'hui trouver plus de 80 % de son budget de fonctionnement sur l'exploitation commerciale des fonds qu'elle conserve. Il est donc évident qu'on ne peut pas exploiter de manière commerciale un fonds et en même temps le rendre accessible aux chercheurs de façon non onéreuse. Patrimoine et accès à la recherche ne sont pas très rentables sinon intellectuellement. Dans les pays anglo-saxons par exemple, où depuis fort longtemps les documents sonores font partie intégrante de la culture, on peut consulter des émissions de la radio et de la télévision gratuitement pour le chercheur : à la Bibliothèque du Congrès, au Museum of Broadcasting de New York...). Nombre d'étudiants font leur thèse sur ce type de sources, des livres sont publiés : en France, pour le moment, il n'y a pas de réel accès à ces documents. Donc les historiens raisonnent de cette façon : pourquoi donnerait-on des sujets aux étudiants puisqu'ils ne peuvent travailler dans les sources ? Seules sont accessibles les collectes inédites et l'ensemble des disques du commerce.

Il y a donc une autocensure qui se fait sur les thèmes même de la recherche. Un signe, la Phonothèque nationale est beaucoup plus connue à l'étranger qu'en France ! Il est évident que c'est au public de faire connaître ses besoins et d'exiger qu'il y ait des lieux de consultation à Paris et en région. Cela com-

mence un peu à bouger, par exemple la médiathèque qui a été créée à Aix au sein de l'Université, il existe de nombreuses médiathèques publiques mais qui ont surtout une politique de diffusion. Il y a un cas intéressant : celui de la Maison de la Villette créée pour conserver la mémoire orale de l'arrondissement. Il s'agit d'aider les habitants à conserver leur mémoire et un savoir-faire professionnel et de restituer ce savoir sous forme d'expositions. C'est une opération très originale (la seule de ce type), intéressante et en même temps une illustration parfaite du rôle de l'enregistrement sonore et audiovisuel dans la conservation de témoignages de la vie quotidienne. Une convention de conservation est à l'étude entre la Maison de la Villette et la Bibliothèque nationale.

E.H. : Quelle est la part de sélection effectuée par vos services par rapport à un centre plus spécialisé comme la Maison de la Villette ou le futur centre de la chanson française ?

M.-F.C. : Il n'y a pas à proprement parlé de sélection. Par convention actuellement à l'étude, ceux qui ont en charge la Maison de la Villette nous verseraient les originaux afin que nous organisions la consultation aux chercheurs. Ces deux fonctions n'étant pas dans les missions de la Maison de la Villette.

Avec un centre de la chanson c'est autre chose : nous fonctionnons comme *source* : toute la chanson éditée sur phonogramme depuis les origines est à la Phonothèque nationale.

Par contre, derrière votre question, il y a la grave question de la sélection. Autant il est possible et essentiel de conserver comme cela a été le cas tout ce qui a été édité ou distribué en France depuis les origines, autant il est nécessaire de définir des critères de sélection pour tout ce qui est diffusé par la radio, la télévision et produit par des collecteurs.

Il faut rappeler un principe tout simple en son comme en audiovisuel, un document non décrit, non identifié est un document muet donc inutilisable. Il est fort rare que l'on puisse

identifier en 1989 un document enregistré en 1940. Il s'agit de faire entrer en Phonothèque des documents dignes de ce nom : audibles et identifiés. Ils témoigneront demain pour l'histoire, il ne faut pas l'oublier.

E.H. : En ce qui concerne le fonds de la Phonothèque, existe-t-il une coopération avec d'autres pays permettant par exemple de rassembler des collections éparses ou de faciliter le travail des chercheurs ?

M.-F.C. : La France ayant beaucoup méprisé son patrimoine sonore, beaucoup de choses sont parties à l'étranger. On retrouve de nombreux enregistrements français aux Etats-Unis, en Allemagne de l'Est, en Grande-Bretagne... Alors on conserve toujours l'espoir de retrouver nos propres archives ailleurs (peut-être découvrir l'enregistrement de la voix de Jaurès, dont on a, pour le moment, aucune trace sonore !). On a par exemple retrouvé la voix de Clémenceau aux Etats-Unis, on peut l'écouter au Musée de la radio à New York, elle était enregistrée sous forme de disque (Phonoscène) en accompagnement du film muet d'actualités. De manière générale, il existe une coopération internationale. Il y a peu de Phonothèques nationales dans le monde. La Phonothèque nationale, lorsqu'elle a été créée en 1938 — avec beaucoup de difficultés puisqu'on en parlait depuis la fin du siècle dernier — a tout de suite reçu les suffrages de personnes avisées, qui disaient : il faut créer une institution spécialisée comme la Bibliothèque nationale, pour le son et les images animées. La France mais aussi peu de pays possède aujourd'hui une telle institution : les Etats-Unis avec la Bibliothèque du Congrès à Washington qui a une grande division consacrée aux documents sonores et audiovisuels. Les Phonothèques sont en général spécialisées comme la plus ancienne, celle de Vienne créée en 1895, en ethnographie et en anthropologie.

Dans les années 1960, la Suède a créé une Médiathèque nationale appuyée sur le dépôt légal, institution indépendante du

livre ; également l'Australie il y a quelques années a créé ce type d'institution indépendamment de la Bibliothèque nationale. Ces exemples de Médiathèques nationales couvrant l'ensemble du domaine de l'audiovisuel constitue certainement la meilleure solution pour conserver, exploiter au mieux les documents sonores et audiovisuels tout en respectant leur spécificité dans une perspective patrimoniale. Le petit nombre d'institutions n'est pas le seul obstacle à une plus grande coopération internationale : il y a un problème juridique, fondamental : le droit français interdit l'utilisation libre des documents sonores et audiovisuels pour usage culturel. Il est nécessaire de demander l'autorisation des ayants-droit pour toute communication à un public élargi. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, la notion de « fair-use » largement répandu permet l'échange entre Phonothèque et Médiathèque de documents. C'est actuellement impossible en France mais qu'en sera-t-il demain avec la diffusion directe par satellite ?

Propos recueillis par
Laurence Guillot, le 17 juillet 1989.

LA SUBSTANTIFIQUE MOELLE :

SAINTE-GILLES-CROIX-DE-VIE, CINQ SIECLES D'HISTOIRE D'UN PORT VENDÉEN

par Eugène BOURDET et Jacques BAUDOUIN

Le 15 septembre 1989, la marée basse dévoile sur la grande plage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, plusieurs blocs importants de calcaire taillé.

Quand, comment, pourquoi ces matériaux sont-ils parvenus à cet endroit ? Cette « découverte » et ces interrogations invitent à revoir la succession des travaux d'aménagement de ce très ancien port de Poitou où l'on a utilisé, à plusieurs reprises, le calcaire charentais, probablement transporté par gabarres depuis quelque « Port-la-Pierre » au bord de la Charente.

L'origine des port et de la vieille cité de Saint-Gilles demeure obscure : quand le Dr Baudouin (archéologue et folkloriste dont les notes, écrites entre 1920 et 1940, furent publiées en 1986) fait remonter ce prieuré bénédictin à l'an 817, René Crozet écrit de l'église qu'elle est connue dès le XIII^e siècle, comme un prieuré de Saint-Michel-en-l'Herm.

Cependant, l'intérêt du site du havre de la Vie, entre Loire et Charente, a fait naître bien des hypothèses : site phénicien ? Sidunum ? Portus secor ? Pour l'heure, seuls attestent une occupation antérieure à celle des Bénédictins des outils néolithiques, des mégalithes et, aux environs, des vestiges d'habitat gallo-romain.

En 1417, un document évoque des navires « amenés au havre de Saint-Gilles du vicomte de Thouars ». Mais ce sont les seigneurs d'Apremont qui, au XV^e siècle, font état de leurs droits sur les mouvements de navires, leur pêche, leur chargement et sur les naufrages.

C'est en effet l'essor du grand cabotage local : maîtres de navires et marchands transportent le sel et les blés de pays vers La Rochelle, le Portugal et l'Espagne ; puis, avec l'Angleterre, on échange du plomb et du vin.

Parmi les capitaines de navires de Saint-Gilles, un contemporain de Christophe Colomb, Pierre Garcie-Ferrande, publie en 1520 l'essentiel de son expérience dans le *Grand routtier et pillotage et encrage de la mer* afin d'aider les navigateurs dans leurs trajets sur les côtes ouest de l'Europe. Ce recueil d'instructions nautiques, qui mentionne également les coutumes du littoral, se signale par des gravures présentant certains aspects caractéristiques du rivage. Il obtient en Europe un grand et durable succès.

Parallèlement à ce trafic, on pratique une pêche côtière variée : merlu, hareng, maquereau, raie, etc. On pêche même la baleine, alors commune, dit-on, sur nos côtes.

Le seigneur d'Apremont, un temps désireux de réanimer sur la Vie une activité qui dans le passé s'était peut-être étendue jusqu'à Riez, envisage d'en canaliser le cours, de l'estuaire à sa ville, pour que les vaisseaux de mer puissent y accéder. Un projet semblable d'aménagement du fleuve est établi en 1788-1790 d'Apremont au Pas-Opton où l'on envisageait d'utiliser le calcaire de Saint-Savinien - Charente). Un plan dressé à cet effet en 1542 par un ingénieur florentin, montre que le port de Saint-Gilles ne dispose alors d'aucune installation. Les navires, échoués, sont déchargés à marée basse et nos vieux murs montrent encore des pierres de leur lest.

Il faut qu'apparaisse, à partir de 1574, rive droite, sur les terres de la paroisse de Riez, un nouveau village de mariniérs

venus de Saint-Gilles — le futur Croix-de-Vie — pour que Mme de Beaucaire, baronne de Riez, désireuse de tirer profit des pêcheurs et marinières d'un nouveau port, s'inquiète de cette absence d'équipements et des sables qui se massent dans l'embouchure. En 1596, le port est tellement ensablé que les barques et deux tonneaux peuvent à peine y entrer (on y a vu autrefois plus de cent tonneaux). Aussi Mme de Beaucaire s'adresse-t-elle au roi et au Parlement pour que soient entrepris des travaux dans la Vie au profit des gens de mer dont elle espère percevoir les taxes. Dès lors, des enquêteurs sont dépêchés sur place pour suivre des travaux autorisés par Henri IV et, en 1596, l'un d'eux note que « depuis six ans que le port est fermé, le sel reste sur le chantier ». On signale que « la pierre enlevée à l'entrée du port pour construire le village de Croix-de-Vie a donné passage aux sables qui encombraient le port ». Les travaux prévus sont évalués à 12.200 écus.

En 1958, des lettres patentes du roi autorisent la perception de taxes sur le trafic du port de Croix-de-Vie. Mais, l'année suivante, la Dame de Riez est sommée de terminer les travaux. Lors de l'inspection qui suit cette sommation, l'inspecteur note sur le quai : « La pierre apportée de Taillebourg (au nord de Saintes », le bois pour les palissades et des charretées de pierre au « château de Saint-Hilaire-de-Riez ».

Mais peut-être une véritable révolution dans la pêche, notamment à la sardine, a-t-elle contribué à l'accélération des travaux. En 1610, Philippe III d'Espagne expulse les Morisques qui vivaient encore dans son royaume depuis la chute de Grenade. Des pêcheurs maures, accueillis par Henri IV, auraient enseigné aux pêcheurs locaux l'usage du filet droit, du chalut et de l'appât pour capturer les sardines que l'on pêchait jusque-là à la ligne.

Pêcheurs de la côte, caboteurs et morutiers disposent, depuis 1601, à Croix-de-Vie, du « quai neuf de Madame » (1). Mais déjà, les navires de plus fort tonnage ne remontent plus guère jusqu'à Saint-Gilles et s'apprêtent, à Croix-de-Vie, dans la

« fosse à l'Adon » que le courant entretient. On entreprend alors de protéger ce mouillage de la grosse mer du large en édifiant « l'éperon de Pontchartrain » ou « grand môle » — réparé en 1804-1805 et que l'on nomme de nos jours « le vieux môle » surmonté d'une tour ronde, le premier phare.

Entre 1670 et 1740 (?), le Jaunay, fleuve côtier, est détourné puis canalisé vers la Vie où il évacue les eaux des marais.

Au XVIII^e siècle, c'est l'apogée du port, dont des navires vont aux Antilles tandis que d'autres touchent l'Espagne et que des morutiers pêchent à Terre-Neuve. Mais, en dépit des travaux effectués, la croissance du tonnage des navires conjuguée à l'ensablement du chenal entraîne les capitaines et les armateurs à reporter leur activité sur le port de Nantes.

En 1788, dans un site désormais voué à la pêche côtière et au petit cabotage, des enrochements (3) ébauchent les futurs quais de Saint-Gilles. De 1805 à 1810, en (6), toujours pour améliorer la protection de la « fosse », c'est « le môle de l'Adon » que l'on édifie puis, en 1816, une tourelle de touage — de halage — dans le chenal, tourelle aujourd'hui disparue.

En 1835-1836, un pont suspendu à péage (8) remplace le bac et les gués (4) et (5). Un quai est édifié, rive gauche, en amont de ce pont. Dès lors, on s'attache à protéger le chenal en construisant (de 1837 à 1840) le quai (9) et l'amorce de la jetée enveloppant l'extrémité de la dune. Cette jetée est portée à 400 m puis, en 1989, à 650 m, afin de mieux lutter contre le phénomène persistant de la barre. Entre 1880 et 1883, en (14) est édifiée la jetée de Boisvinet à Saint-Gilles ; les quais gagnent vers le sud de 1846 à 1956 (18).

Mais l'importance de l'avant-port de Croix-de-Vie s'accroît aux dépens du vieux site « giras ». Aussi, en 1875, deux phares (12) matérialisent l'alignement du chenal, régulièrement dragué de nos jours. En (15), on construit une cale du canot de sauvetage. En 1948 (17) puis en 1978 (20), deux darses sont aménagées. En 1962, on édifie le centre de marée à proximité de la gare.

L'énumération de ces travaux témoigne de l'inlassable volonté de maintenir puis de développer une activité maritime qui avait décliné avec la fin de la pêche à la morue, au XVII^e siècle, et du grand cabotage. La pêche à la sardine connaît un grand succès jusqu'en 1890 ; avec une dizaine de conserveries, on a pu considérer Saint-Gilles comme la « capitale de la sardine ». Depuis, la flotte de pêche, d'où les thoniers ont pratiquement disparu, s'enrichit de chalutiers pélagiques ; le centre de marée est ainsi approvisionné en produits frais (merlu, merluchon, sardine, merlan...), pour 5.783 tonnes en 1988.

Un nouvel essor est donné aux installations portuaires en 1980 avec la réalisation d'un important port de plaisance (19), complément apprécié de la station balnéaire.

Nous n'aurons garde d'oublier la façon originale dont le port fut protégé : de 1978 à 1982, les enfants des écoles, encadrés par les bénévoles du Comité de protection de la nature et des sites qui avait conçu cette opération, ont arrêté l'érosion éolienne de la dune de La Garenne (21) en plantant 250.000 pieds d'oyat derrière 7.000 m de barrière brise-vent ; ils ont ainsi contribué à fixer le sable qui aurait encombré le chenal.

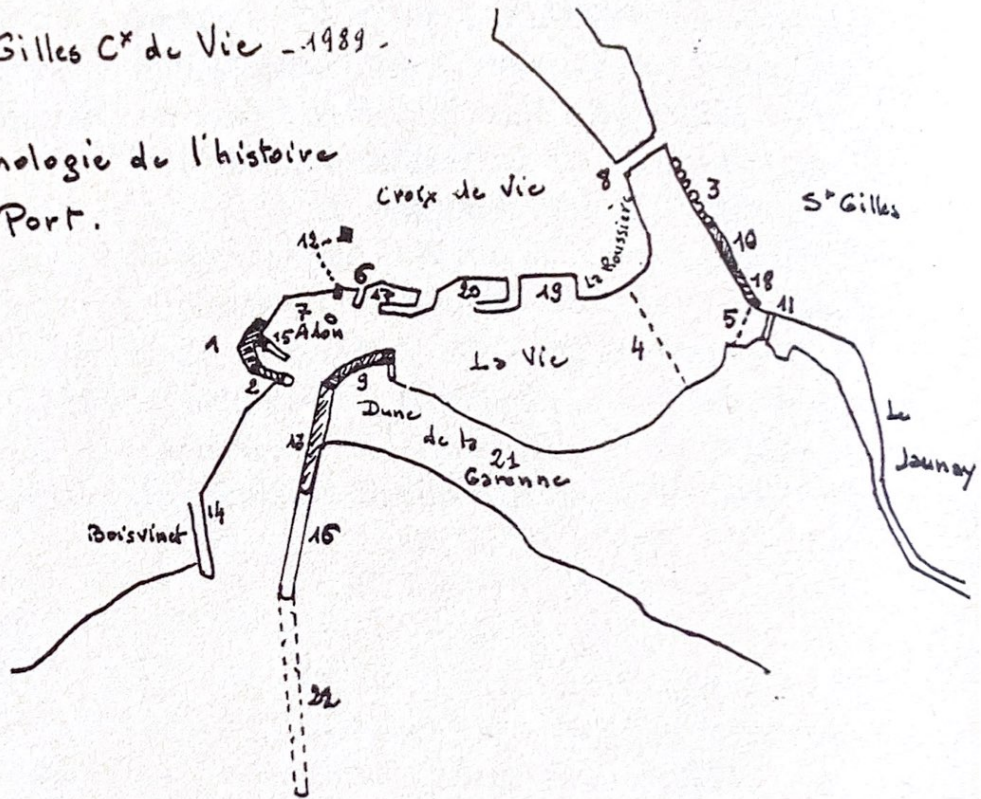
Carte de J. Beaudouin.

Bibliographie :

- R. Crozet, *Les origines de Croix-de-Vie*, 1955.
- M. Pougeard, *La vie maritime à Saint-Gilles-de-Croix-de-Vie*, 1979.
- L. Du Rostu, *Histoire du port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie*, 1985.
- C. Brunet, *Le littoral de Saint-Gilles-de-Croix-de-Vie*, 1989.
- Dr Baudouin, *Saint-Gilles-Croix-de-Vie*, 1986.

S^t-Gilles C^x de Vie - 1989 -

Chronologie de l'histoire
du Port.



CEREMONIE D'ANNIVERSAIRE DE LA REVUE
« L'EMOI DE L'HISTOIRE »
AU LYCEE HENRI IV, LE 13 NOVEMBRE 1989

INTERVENTION DU REDACTEUR EN CHEF ANTOINE BOULANT

Chers amis,

Merci à vous tous d'être réunis ici ce soir, et merci à MM. Georges Dethan, Serge Berstein et Raoul Girardet de nous honorer de leur présence.

Nous voici une nouvelle fois réunis, pour le premier anniversaire de notre revue *L'émoi de l'histoire*. Depuis un an, nous sommes parvenus à faire paraître quatre numéros dont certains étaient assez consistants, et dans lesquels nous pensons avoir réuni quelques contributions intéressantes. Dominique Lejeune, Emile Peynaud, Jean-Louis Flandrin, Philippe Joutard, André-Jean Tudesq notamment ont accepté de nous apporter leur collaboraton, et nous sommes très sensibles à la grande bienveillance qu'ils ont toujours manifestée à notre égard. Je remercie également les étudiants ayant écrit dans nos pages pour nous exposer les résultats de leurs recherches universitaires.

Ces quelques mots au sujet de la revue, et la décision d'Arnaud de Maurepas de quitter la présidence de l'association après trois années d'exercice, me donnent l'occasion de rappeler la part énorme qu'il eut toujours dans le bon déroulement de nos activités. Arnaud de Maurepas restant directeur de la revue, et il ne s'agit en rien d'une rupture, ce qui m'autorise à formuler un vœu très simple qui, je le souhaite, sera aussi le vôtre : longue vie à *L'émoi de l'histoire*.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE MAUREPAS

Chers amis,

Nous voici de nouveau réunis au lycée Henri IV pour le premier anniversaire de notre revue, *L'émoi de l'histoire*. J'aimerais à cette occasion, si vous le permettez, vous faire part de mon sentiment personnel au sujet du titre de notre publication.

Ainsi que je l'avais souhaité, ce titre provoque les remous qui confirment l'attrait publicitaire que je lui soupçonnais, et il ne se passe pas une semaine sans que je reçoive plusieurs adhésions enthousiastes. Sur ce point donc, je pense devoir remporter les suffrages.

Cependant, certains ajoutent à leur argumentation des considérations plus profondes, touchant à la conception même de l'histoire. Je tiens donc à leur répondre très précisément sur ce point.

« Le mot histoire, disait Marc Bloch dans son *Apologie pour l'histoire*, ne renferme en lui-même aucun credo. » Le co-fondateur de l'école des *Annales*, dont nous sommes les héritiers, prenaient ainsi superbement ses distances avec toute orthodoxie, dont sa génération tout entière ne voulait plus, la considérant réductrice de la réalité historique. « Histoire, science du passé? Absurde! », disait-il encore. Mais on peut lui répondre avec raison : l'histoire s'élève au rang des sciences humaines. Me direz-vous alors ce que l'on peut entendre par cette expression ?

J'y vois, moi, que l'histoire s'attache à étudier tous les aspects de l'homme, et ceux des civilisations qu'il bâtit. J'y vois qu'elle réunit les langues, l'observation, la littérature, la critique, l'ethnographie, les comportements, en somme tout ce qui fait l'expression d'une civilisation et qui nous la rend sensible. Mais j'y vois surtout que cet « émoi », dont certains se sont tant effarouchés, est ce « trouble passager » nécessaire, d'abord à l'appréhension humaine de l'histoire, et qui n'exclut en rien l'appréhension statistique et scientifique, la seule à laquelle on attribue

les vertus du sérieux, et ensuite à l'expression de cette histoire. Si cet émoi ne préside pas à ces deux opérations essentielles dans le travail de l'historien, le résultat ne correspondra pas au but recherché, puisque dépouillé de l'une des caractéristiques essentielles de l'être humain en matière de comportement. L'on ferait des méthodes prônées par l'école des *Annales* des buts en soi, et non plus des moyens. Que vous lisiez la *Méditerranée* de Braudel, les préfaces de Jean Meuvret ou celles de Lucien Febvre, vous ne saurez pas nier la présence de l'instant émotionnel.

Ce titre voudrait être en quelque sorte un antidote au syndrome de la « petite histoire » qui, me semble-t-il, secoue naïvement le monde prudent et sérieux des étudiants en histoire. Résultat, on en arrive à remettre sur le tapis une querelle que Bloch souhaitait mettre aux oubliettes : forme contre fond, science contre art. A trop vouloir confondre science et sérieux avec manque de style, sécheresse et chiffres, on est parvenu à la diviser en un fatras désordonné de textes donnés en pâture populaire, et en piles rangées d'écrits indigestes que leurs auteurs eux-mêmes ont peine à relire. Deux histoires qui n'ont plus de rapport entre elles, aux plus grands dépens des sciences de l'homme.

Vous l'avez vous-mêmes constaté, le contenu de notre revue ne peut laisser de doute sur la signification de l'émoi. Il ne s'agit pas d'un recueil de chroniques légères et fausses, mais d'une série de textes dont le choix est bien motivé par un mouvement affectif que nous proclamons bien haut, et que je revendique pour l'histoire, armé évidemment de tout l'appareil critique qu'ont forgé nos aînés.

Considérons bien le sens de notre démarche, qui voudrait voir plus de passion, c'est-à-dire d'intérêt, pour l'histoire, que nous aimons tant, et que, je dois dire, il me peine de voir confinée à un cercle restreint de savants parfois égoïstes. Cette revue veut convaincre à l'histoire, elle est pour ceux-là ; pour les convertis, elle est également un instrument de satisfaction, lorsqu'ils ont compris que l'émoi n'est ni la caractéristique, ni surtout le privilège de la « petite histoire ».

Achévé d'imprimer en février 1990
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12 c, rue Pradier - 30000 Nimes

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1990.

BARRÉ & DAYEZ, éditeurs

150, avenue Daumesnil — 75012 PARIS

présente la collection **NOUVELLE REVUE D'HISTOIRE**

ALBERT-PETIT Albert : *Histoire de Normandie*, 260 p.

PONCETTON François : *Jacquard, de Lyon*, 252 p.

VIDAL Pierre : *Histoire de Perpignan*, 400 p.

GODIVIER H. et FROGER P. : *Pouancé en Anjou*, 300 p.

DUCHON Paul : *Contes populaires du Bourbonnais*, 258 p.

CURZON Henri de : *Wolfgang Amadeus Mozart*, 296 p.

BOSCHOT Adolphe : *Le Faust de Berlioz*, 206 p.

THIBAUT Charles : *Contes populaires de Champagne*, 188 p.

JOUDOU J.B. : *Histoire d'Avignon et du Comtat*, 280 p.

DUBOST Antonin : *Danton ou le consensus républicain*, 250 p.

BARRAL A. de : *Contes populaires du Berry*, 272 p.

LAURENS DE LA BARRE : *Contes populaires de Bretagne*, 264 p.

Chaque exemplaire : 100 F + 25 F de port, à commander à :

IMPRIMERIE BENE, 12 c, rue Pradier, 30000 NIMES



12 c, rue Pradier - 30000 NIMES

Téléphone : **66.29.48.97**

**IMPRIMERIE
BENÉ**

Spécialisée dans l'impression de livres, revues, brochures.

"Dois-je attendre d'avoir 50 ans
pour que les banquiers m'écoutent ?"



CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

"Non."



ISSN 0992-3314

Prix : 40 F